



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 297

ISSN : 1205-9161

ISBN : 978-0-662-73698-1

Document de recherche

Direction des études analytiques documents de recherche

L'instabilité du revenu des parents seuls, des célibataires et des familles biparentales au Canada, 1984 à 2004

par René Morissette et Yuri Ostrovsky

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-I, immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade du Pré Tunney, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1-800-263-1136



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

L'instabilité du revenu des parents seuls, des célibataires et des familles biparentales au Canada, 1984 à 2004

par René Morissette et Yuri Ostrovsky

11F0019 n° 297
ISSN : 1205-9161
ISBN : 978-0-662-73698-1

Statistique Canada
Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-I, immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade du Pré Tunney, Ottawa K1A 0T6

Comment obtenir d'autres renseignements :
Service national de renseignements : 1-800-263-1136
Renseignements par courriel : infostats@statcan.ca

Mars 2007

Les auteurs désirent remercier Jean-François Bertrand, de Ressources Humaines et Développement Social Canada, pour ses judicieux commentaires relatifs à une version antérieure de l'étude.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0T6.

The English version of this publication is available (Catalogue no. 11F0019MIE, no. 297).

Note de reconnaissance :

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Sommaire exécutif	5
I. Introduction.....	7
II. Données et méthodes	9
III. Résultats.....	12
III.1 Instabilité des gains au cours des deux dernières décennies.....	12
III.1.1 Familles biparentales	12
III.1.2 Parents seuls.....	12
III.1.3 Personnes seules	13
III.2 Impôts, transferts gouvernementaux et instabilité	14
III.2.1 Familles biparentales	15
III.2.2 Parents seuls.....	16
III.2.3 Personnes seules	17
IV. Vérifications de la robustesse	19
V. Conclusion	20
Bibliographie	38

Résumé

Dans le présent document, nous nous appuyons sur les données fiscales pour examiner l'instabilité du revenu des parents seuls, des célibataires et des familles biparentales au Canada au cours des deux dernières décennies. Nous tâchons de répondre aux questions suivantes : Observe-t-on une croissance générale de l'instabilité des gains chez les parents seuls (en particulier les mères seules) et les personnes seules au cours des 20 dernières années? Comment les tendances de l'instabilité des gains chez les parents seuls et les personnes seules se comparent-elles aux tendances parmi les familles biparentales? Quel est le rôle des transferts gouvernementaux et du système d'impôt progressif dans l'atténuation des différences d'instabilité des gains dans les différents segments de la distribution des gains chez les groupes susmentionnés? Nous trouvons peu d'indications d'une croissance générale de l'instabilité des gains au cours des deux dernières décennies et nous démontrons que les transferts gouvernementaux jouent un rôle particulièrement important dans la réduction de l'instabilité du revenu d'emploi des mères seules et des personnes seules.

Mots clés : instabilité des gains, instabilité de l'emploi, assurance-emploi, assistance sociale.

Sommaire exécutif

La majorité des Canadiens passent une bonne partie de leur vie dans une union. C'est pourquoi nous faisons valoir dans Morissette et Ostrovsky (2005) que, malgré l'importance que revêt l'analyse de l'inégalité et de l'instabilité des gains des gens, il importe également d'étudier ces questions au niveau *familial*. Néanmoins, une minorité appréciable de Canadiens ne se marient jamais ou divorcent (ou deviennent veufs); bon nombre de ces personnes deviennent des parents seuls. Les parents seuls et les personnes seules forment une part considérable de la population et sont éventuellement plus vulnérables aux effets de l'instabilité du revenu puisque les options de lissage du revenu qui s'offrent à eux peuvent être moins nombreuses.

Nous tâchons de répondre aux questions suivantes : Observe-t-on une croissance générale de l'instabilité des gains chez les parents seuls (en particulier chez les mères seules) et les personnes seules au cours des 20 dernières années? Comment les tendances de l'instabilité des gains chez les parents seuls et les personnes seules se comparent-elles aux tendances parmi les familles biparentales? Quel est le rôle des transferts gouvernementaux dans l'atténuation des différences d'instabilité des gains dans les différents segments de la distribution des gains chez les groupes susmentionnés? Quel est le rôle du système d'impôt progressif?

Dans l'ensemble, notre étude fondée sur la banque de Données administratives longitudinales (DAL) peint un portrait assez complexe de la dynamique de l'instabilité des gains au Canada au cours des 20 dernières années, et rien n'indique une croissance générale du phénomène. La direction et l'ampleur de l'instabilité des gains varient considérablement entre les groupes d'âge et les niveaux de revenu. Nous constatons que l'instabilité des gains familiaux est la plus faible parmi les familles biparentales et la plus forte chez les mères seules, ce qui cadre avec la notion de la vulnérabilité des mères seules, en particulier les jeunes mères seules qui font face à de plus lourdes conséquences sur le plan de la consommation familiale. L'instabilité des gains des hommes seuls a diminué ces dernières années, mais elle demeure quelque peu plus élevée que celle des femmes seules.

À l'instar de Morissette et Ostrovsky (2005), nous constatons que l'instabilité des gains varie considérablement selon le revenu d'emploi et qu'elle est beaucoup plus grande parmi les familles du tertile inférieur (le tiers de toutes les familles) que chez celles du tertile supérieur. L'ampleur de ces différences varie selon le groupe d'âge et la catégorie de famille; toutefois, il est juste de dire que, dans le cas des familles biparentales, le ratio de l'instabilité des gains entre le tertile inférieur et le tertile supérieur est généralement plus petit, en raison surtout de l'instabilité moindre dans le tertile inférieur.

L'assurance-emploi (AE) et l'assistance sociale (AS) sont deux programmes importants qui compensent partiellement les pertes de gains liées à la perte d'emploi. Combinées aux transferts gouvernementaux sous forme de crédits d'impôt remboursables et à la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE), elles atténuent nettement les pertes de revenu et réduisent donc l'instabilité du revenu. Le système d'impôt progressif réduit encore davantage l'instabilité du revenu en limitant tant les gains de revenu que les pertes de revenu.

Dans tous les groupes d'âge, *l'assistance sociale semble être le plus important facteur de réduction de l'instabilité du revenu des mères seules*. L'AS contribue nettement plus à réduire l'instabilité du revenu chez les mères seules que chez les familles biparentales. Par exemple, dans le groupe d'âge le plus jeune, elle réduit l'instabilité de 32 % dans le tertile inférieur.

Comme l'assistance sociale a peu d'effet sur les mères seules du tertile supérieur, il en résulte aussi la réduction la plus marquée des différences entre les tertiles inférieur et supérieur (23 %). L'effet de l'assistance sociale sur l'instabilité est quelque peu moindre dans le groupe d'âge de 45 à 49 ans, quoiqu'il demeure plus important que l'effet de tout autre facteur.

L'assurance-emploi réduit elle aussi l'instabilité du revenu des mères seules. Dans tous les groupes d'âge, il s'agit du deuxième facteur en importance qui atténue l'instabilité chez les mères seules du tertile inférieur. Dans l'ensemble, la réduction de l'instabilité (par rapport au revenu du marché) attribuable à l'AE et à l'AS dans le tertile inférieur varie entre 32 % et 48 %.

Le rôle que joue le système d'impôt progressif comporte deux aspects différents. D'une part, dans tous les groupes d'âge, l'instabilité du revenu après impôt dans le tertile inférieur est moindre que l'instabilité du revenu total, bien que la réduction soit de 6 % tout au plus et presque nulle dans certains groupes d'âge. D'autre part, dans certains groupes d'âge, le système d'impôt a un effet plus prononcé dans le tertile supérieur, de sorte que la différence après impôt entre les tertiles inférieur et supérieur est en fait plus grande pour le revenu après impôt que pour le revenu avant impôt.

Parmi les personnes qui ont affiché des gains positifs au cours des six années de la période d'observation, la différence la plus frappante entre les résultats des personnes seules et ceux des parents seuls est que, pour ces premières, *l'assurance-emploi est un facteur beaucoup plus important de réduction de l'instabilité que ne l'est l'assistance sociale*. Comparativement à l'instabilité du revenu du marché, la réduction combinée attribuable à l'AE et à l'AS varie entre 20 % et 30 % chez les hommes seuls (selon l'âge) et entre 15 % et 27 % chez les femmes seules du tertile inférieur. Comme c'est le cas pour les parents seuls, le système d'impôt réduit l'instabilité du revenu tant dans le tertile inférieur que dans le tertile supérieur, de manière que l'effet sur l'instabilité relative parmi les personnes seules est faible, en particulier chez les hommes.

I. Introduction

Dans la plupart des études récentes sur l'inégalité de revenu, on établit une distinction importante entre les composantes du revenu qui sont permanentes et celles qui sont transitoires. Par opposition à ces premières, qui traduisent les perspectives de gains à long terme et qui sont directement liées à l'inégalité du revenu, ces dernières tiennent compte des variations à court terme du revenu et sont habituellement associées à l'*instabilité* du revenu. Bien que la présence d'une forte instabilité du revenu ne soit pas nécessairement une indication de difficultés économiques, si l'instabilité du revenu est causée dans une large mesure par des chocs de revenu négatifs (ou, de façon plus générale, par une instabilité de l'emploi), elle peut mener à d'importantes pertes de consommation, surtout chez les ménages à faible revenu à qui s'offrent peu d'options de lissage de la consommation. En effet, comme nous le démontrons dans une étude complémentaire (Morissette et Ostrovsky, 2005), l'instabilité de l'emploi semble être à l'origine d'une grande partie de l'instabilité des gains parmi les familles biparentales qui se trouvent au bas de la distribution des gains. Par conséquent, l'analyse des tendances de l'instabilité et la comparaison de l'instabilité dans les différents segments de la distribution des gains peuvent révéler des informations supplémentaires sur le bien-être des Canadiens.

Il est sans doute juste d'affirmer que la plupart des Canadiens souhaitent trouver un partenaire et élever des enfants dans une famille biparentale traditionnelle. La majorité des Canadiens passent une bonne partie de leur vie dans une union. C'est pourquoi nous faisons valoir dans Morissette et Ostrovsky (2005) que, malgré l'importance que revêt l'analyse de l'inégalité et de l'instabilité des gains des gens, il importe également d'étudier ces questions au niveau *familial*. Nous tirons plusieurs conclusions importantes de notre analyse des couples mariés d'après les données fiscales de la banque de données administratives longitudinales (DAL). D'une part, on observe une augmentation de l'inégalité des gains familiaux liée au marché du travail canadien et aux changements démographiques, laquelle n'est que partiellement compensée par le système d'impôt et de transfert. D'autre part, le point de vue selon lequel l'instabilité des gains des familles canadiennes a généralement augmenté au cours des deux dernières décennies semble peu corroboré. La dynamique de l'instabilité du revenu familial varie considérablement parmi les groupes d'âge et les segments de la distribution du revenu. Par exemple, les familles du tertile inférieur de la distribution du revenu familial mesurée au cours des quatre années *précédant* la période d'observation affichent un revenu d'emploi beaucoup plus instable que celui de leurs homologues du tertile supérieur, quoique le rôle de stabilisation que joue l'emploi de l'épouse semble plus prononcé chez ces premières. Enfin, le système d'impôt et les transferts gouvernementaux existants réduisent nettement les différences d'instabilité observées dans les différents segments de la distribution des gains.

Néanmoins, ce ne sont pas tous les Canadiens qui appartiennent à une famille traditionnelle, du moins à un moment donné de leur vie. Une minorité appréciable de Canadiens ne se marient jamais ou divorcent (ou deviennent veufs); bon nombre de ces personnes deviennent des parents seuls. Les parents seuls et les personnes seules forment une part considérable de la population et sont éventuellement plus vulnérables aux effets de l'instabilité du revenu puisque les options de lissage du revenu qui s'offrent à eux peuvent être moins nombreuses. Près du quart des mères seules employées (qui représentent la vaste majorité des parents seuls) avaient de faibles gains hebdomadaires¹ en 2000 (Chung, 2004). Pour les parents seuls, les heures de travail rigides, les longs déplacements domicile-travail et, dans certaines collectivités, l'accès limité à des services

1. Moins de 375 \$ par semaine ou moins de 10 \$ l'heure selon une semaine de travail de 37,5 heures.

de garde peuvent être particulièrement lourds de conséquences. Tous ces facteurs et les contraintes générales de la monoparentalité sont susceptibles de réduire leurs perspectives d'emploi et de les rendre plus vulnérables à l'instabilité des gains. Plus de la moitié des parents seuls peu rémunérés vivent dans une famille à faible revenu², quoique la situation des mères seules fût meilleure en 2000 qu'en 1980 (Chung, 2004; Myles et coll., 2006).

Les personnes seules sont également parmi les plus vulnérables, en particulier celles de moins de 40 ans qui viennent d'une famille à faible revenu. En 2000, 22 % des hommes de moins de 40 ans et 31 % des femmes du même groupe d'âge étaient des travailleurs peu rémunérés. En outre, plus de 80 % des femmes seules peu rémunérées appartenaient à la catégorie du faible revenu comparativement à 14 % des femmes mariées peu rémunérées. La proportion des hommes seuls peu rémunérés qui étaient également en situation de faible revenu était légèrement inférieure, soit 78 % (Chung, 2004).

Le fait que tant de parents seuls et de personnes seules soient peu rémunérés et vivent en situation de faible revenu laisse entendre qu'il est possible qu'ils connaissent une plus grande insécurité financière. La présente étude a pour objet de comparer et de mettre en contraste l'instabilité du revenu des parents seuls et des personnes seules avec celle des familles biparentales, et de décrire la dynamique de l'instabilité du revenu de ces groupes au cours des deux dernières décennies. De plus, nous analysons le rôle des transferts gouvernementaux et des prestations familiales dans la réduction de l'instabilité des gains parmi ces groupes.

Plus précisément, nous tâchons de répondre aux questions suivantes : Observe-t-on une croissance générale de l'instabilité des gains chez les parents seuls (en particulier chez les mères seules) et les personnes seules au cours des 20 dernières années? Comment les tendances de l'instabilité des gains chez les parents seuls et les personnes seules se comparent-elles aux tendances parmi les familles biparentales? Quel est le rôle des transferts gouvernementaux dans l'atténuation des différences d'instabilité des gains dans les différents segments de la distribution des gains chez les groupes susmentionnés? Quel est le rôle du système d'impôt progressif?

Nos résultats n'appuient pas l'idée selon laquelle l'instabilité des gains chez les parents seuls et les personnes seules a généralement augmenté au cours des 20 dernières années. Les variations de l'instabilité des gains diffèrent considérablement selon l'âge et la situation familiale. Nous confirmons de plus nos conclusions antérieures à propos de l'absence d'une croissance générale de l'instabilité des gains parmi les familles biparentales. Nous constatons que les transferts gouvernementaux jouent un rôle prépondérant dans la réduction des différences d'instabilité entre les familles du tertile inférieur des gains et les familles du tertile supérieur des gains. Toutefois, le poids relatif de l'assurance-emploi, de l'assistance sociale, des prestations familiales et des crédits d'impôt pour enfants est différent pour les parents seuls et les personnes seules. Enfin, nous constatons que le système d'impôt joue un rôle relativement secondaire dans l'atténuation des différences d'instabilité du revenu entre le tertile inférieur et le tertile supérieur de la distribution des gains.

2. Le seuil de faible revenu utilisé est le niveau de revenu auquel une famille consacre à des besoins fondamentaux 20 points de plus que la moyenne de son revenu avant impôt et après transfert (Chung, 2004).

II. Données et méthodes³

Dans la présente étude, nous utilisons une version de 10 % de la banque de Données administratives longitudinales (DAL) qui repose sur les données fiscales provenant de la Division des données régionales et administratives (DDRA) de Statistique Canada. Les fichiers DAL fournissent des renseignements détaillés sur le revenu individuel et le revenu familial des personnes qui ont produit une déclaration de revenus entre 1982 et 2004 (dernière année pour laquelle des données sont disponibles au moment de la rédaction du présent document). L'échantillon de 20 % est prélevé au hasard parmi tous les Canadiens déclarants et, une fois choisis, les particuliers font partie de l'échantillon tant et aussi longtemps qu'ils figurent dans le Fichier sur la famille T1 (T1FF) annuel de la DDRA. Les familles de recensement sont formées à partir des données personnelles que les déclarants fournissent sur d'autres membres de leur famille. Les déclarants sont reliés à leur conjoint (de droit ou de fait) d'après le numéro d'assurance social (NAS) du conjoint ou par l'appariement de l'âge, du sexe, de l'adresse et de l'état matrimonial. En raison de son échantillon constant, de sa taille et de l'abondance des données sur le revenu qu'elle contient, la banque DAL est très attrayante pour les études sur l'inégalité et l'instabilité du revenu. Le principal inconvénient de cette banque est son éventail très limité de variables démographiques.

Nous définissons trois ensembles de parents seuls et de personnes seules âgés de 25 à 49 ans : ceux qui ont produit une déclaration de revenus chaque année de 1984 à 1989, ceux qui ont produit une déclaration de revenus chaque année de 1994 à 1999, et ceux qui ont produit une déclaration de revenus chaque année de 1999 à 2004. Nous tenons compte uniquement des parents seuls et des personnes seules dont la situation familiale n'a pas changé pendant les six années où ils ont fait partie de l'échantillon⁴. De même, nous relevons les familles biparentales qui comprennent un mari âgé de 25 à 49 ans dont la situation familiale n'a pas changé pendant les six années où il a fait partie de l'échantillon. Comme nous l'expliquons dans Morissette et Ostrovsky (2005), cela nous permet de nous concentrer sur l'instabilité des gains qui est attribuable aux conditions du marché du travail plutôt qu'à des événements qui surviennent au cours de la vie. En outre, nous excluons les familles qui tirent un revenu d'un travail indépendant afin de mesurer l'instabilité associée à l'emploi rémunéré.

Une question importante est de savoir si les familles ayant des gains nuls, une année ou plus, devraient être exclues de l'échantillon. Tenir compte des familles (des personnes seules) ayant uniquement des gains positifs à chacune des six années réduit de façon appréciable la taille de l'échantillon, surtout dans le cas des parents seuls (tableau 1). L'avantage, cependant, c'est de nous permettre de travailler avec des modèles des gains en expression logarithmique. Si l'on suppose que les familles qui ont des gains nuls pendant une période ou plus ne diffèrent pas de quelque façon systématique des familles qui présentent des gains positifs chaque année, cet échantillon demeure représentatif de la population générale, bien qu'il faille reconnaître l'audacité de cette hypothèse.

Une solution de rechange consiste à admettre les familles ayant des gains nuls dans une période ou plus et à analyser un modèle des gains par niveaux (par opposition aux gains en expression

3. Le lecteur trouvera de plus amples détails dans Morissette et Ostrovsky (2005).

4. Il est vrai, cependant, que le mariage ou l'union est un moyen important d'échapper à une situation de faible revenu (Bane et Ellwood, 1986).

logarithmique). Pour vérifier la robustesse de nos principaux résultats, nous examinons un échantillon plus vaste dans lequel nous admettons les familles (les personnes seules) qui ont des gains annuels nuls dans tout au plus trois des six années⁵.

Dans la deuxième partie de l'étude où nous analysons l'effet du système d'impôt progressif et des transferts gouvernementaux sur l'instabilité des gains, nous supprimons également un faible pourcentage de familles (ou de personnes seules) ayant un revenu du marché non positif⁶.

Pour examiner la façon dont l'instabilité des gains varie dans les différents segments de la distribution par âge et de la distribution des gains, nous classons les familles biparentales, les parents seuls et les personnes seules en cinq groupes d'âge (de 25 à 29 ans, de 30 à 34 ans, de 35 à 39 ans, de 40 à 44 ans et de 45 à 49 ans) et en trois tertiles de revenu d'emploi dans chaque groupe d'âge⁷.

L'un des aspects importants du lissage de l'instabilité des gains est le rôle que jouent les transferts gouvernementaux, en particulier l'assurance-emploi (AE) et l'assistance sociale (AS). Malheureusement, on ne dispose de données sur la variable de l'assistance sociale qu'à partir de 1992. De plus, en 1993, le programme de l'AE a subi des changements radicaux qui ont considérablement réduit le nombre de personnes admissibles aux prestations d'AE. Par conséquent, dans la partie de l'analyse qui a trait au rôle des différents mécanismes de lissage (y compris les transferts gouvernementaux), nous n'examinons que deux périodes de six ans : de 1994 à 1999 et de 1999 à 2004.

La méthode privilégiée dans la présente étude est très semblable à celle que nous avons utilisée dans Morissette et Ostrovsky (2005) et elle s'appuie sur la décomposition des gains présentée dans Gottschalk et Moffitt (1994). Tout d'abord, nous supposons que les gains en expression logarithmique sont produits par un modèle à effets aléatoires :

$$y_{it} = f(\text{âge}) + e_i + u_{it},$$

où f est une fonction quadratique de l'âge, de sorte que le modèle est fondé sur l'hypothèse d'un profil commun de l'âge et des gains en expression logarithmique tout en prévoyant différentes valeurs à l'origine e_i pour chaque famille (les hypothèses types du modèle à effets aléatoires s'appliquent aussi). Le dernier terme du modèle est associé aux gains transitoires (voir Gottschalk et Moffitt, 1994; Beach, Finnie et Gray, 2003; et Morissette et Ostrovsky, 2005); en estimant \hat{u}_{it} et en calculant $\overline{Var(\hat{u}_{it})}$, nous pouvons obtenir une simple estimation de l'instabilité des gains au niveau individuel ou familial. Dans Morissette et Ostrovsky (2005), nous mentionnons que la variance n'est pas la seule mesure de la dispersion qui puisse être utilisée. Une autre mesure de la dispersion examinée dans cette dernière étude est l'écart absolu moyen (EAM) (par rapport à la moyenne). Notre mesure de l'instabilité des gains est la suivante :

5. Les familles ayant plus de trois années de gains nuls ne sont pas susceptibles de participer fortement au marché du travail et sont moins susceptibles d'être pertinentes dans le contexte de l'étude de l'instabilité des gains.

6. Toutefois, nous éliminons cette restriction dans notre échantillon plus vaste.

7. Les familles biparentales sont attribuées aux groupes d'âge d'après l'âge du mari; les tertiles de revenu d'emploi sont fondés sur la moyenne des gains familiaux au cours d'une période de six ans.

$$\overline{EAD}_i = \left(\frac{1}{N} \right) \sum_{i=1}^N \left[\left(\frac{1}{T} \right) \sum_{t=1}^T |\hat{u}_{it}| \right].$$

L'avantage de l'EAM, c'est son interprétation intuitive simple: il mesure approximativement l'écart moyen (exprimé en pourcentage) des gains réels par rapport aux gains prévus au cours de la période d'observation.

Pour vérifier la robustesse de nos résultats, nous estimons aussi $y_{it}^* = f(\text{age.}) + e_i^* + u_{it}^*$, où y_{it}^* représente les gains familiaux (individuels) (par opposition aux gains en expression logarithmique), puis nous calculons :

$$\overline{EAD}_i^* = \left(\frac{1}{N} \right) \sum_{i=1}^N \left[\left(\frac{1}{T \cdot \bar{y}_i^*} \right) \sum_{t=1}^T |\hat{u}_{it}^*| \right],$$

où \bar{y}_i^* représente les gains familiaux (individuels) moyens au cours de la période de six ans. À noter que \overline{EAD}_i^* doit être rééchelonné en fonction de \bar{y}_i^* compte tenu des différences de niveau des gains entre les familles. Les résultats du dernier modèle sont présentés en annexe. Tandis que \overline{EAD}_i et \overline{EAD}_i^* sont tous deux calculés pour l'échantillon des familles ayant des gains positifs, \overline{EAD}_i^* sert aussi à analyser l'échantillon qui comprend les gains nuls.

Dans notre analyse de l'instabilité et des effets des transferts gouvernementaux et du système d'impôt, nous faisons ressortir non seulement les niveaux globaux d'instabilité, mais également les différences d'instabilité entre le tertile inférieur et le tertile supérieur. L'instabilité dans le tertile supérieur fournit un point de référence raisonnable permettant d'évaluer dans quelle mesure les familles du tertile inférieur se débrouillent et à quel degré les transferts et le système d'impôt atténuent l'instabilité des gains de ces familles. Nous introduisons un simple concept de l'instabilité *relative* des gains (ou instabilité relative du revenu), à savoir le ratio des mesures de l'instabilité (comme \overline{EAD}_i) entre le tertile inférieur et le tertile supérieur :

$$\text{instabilité relative} = \frac{\overline{EAD}_i^{\text{inférieur}}}{\overline{EAD}_i^{\text{supérieur}}}.$$

Nous mettons l'accent sur l'instabilité relative des gains (du revenu) tout au long de notre analyse du rôle que jouent différents facteurs influant sur l'instabilité des gains des parents seuls et des personnes seules⁸.

8. Formule utilisée pour les tests : $P(\hat{R} \geq 1) = 1 - P\left(z \geq \frac{\hat{R} - 1}{\sqrt{\hat{V}(\hat{R})}}\right)$, où

$$\hat{V}(\hat{R}) \approx \frac{1}{\hat{\theta}_2^2} [\hat{V}(\hat{\theta}_1) + \hat{R}^2 \hat{V}(\hat{\theta}_2)], \quad \hat{R} = \frac{\hat{\theta}_1}{\hat{\theta}_2} \text{ et } \hat{\theta}_1, \hat{\theta}_2 \text{ sont indépendants.}$$

III. Résultats

III.1 Instabilité des gains au cours des deux dernières décennies

III.1.1 Familles biparentales

Au tableau 1, nous présentons notre mesure de l'instabilité des gains \overline{EAD}_i calculée pour trois périodes de six ans, soit de 1984 à 1989, de 1994 à 1999 et de 1999 à 2004. Les résultats des familles biparentales confirment nos constatations antérieures présentées dans Morissette et Ostrovsky (2005) : il y a peu d'indications d'une croissance générale de l'instabilité au cours des 20 dernières années. Parmi les familles où le mari est âgé entre 25 et 34 ans, l'instabilité a augmenté d'environ 12 % à 13 %. Toutefois, chez les couples plus âgés, soit que \overline{EAD}_i est demeuré inchangé, soit que, comme dans le cas des couples où le mari est âgé de 45 à 49 ans, il est tombé en fait d'environ 6 %.

On trouve une autre confirmation de nos résultats préalables au tableau 2, où nous présentons les variations de l'instabilité des gains pour différents tertiles de revenu. Nous observons effectivement une faible augmentation de l'instabilité des gains dans le tertile supérieur parmi tous les groupes d'âge de moins de 40 ans de 1984 à 1989 et de 1999 à 2004. Cependant, dans les tertiles inférieur et intermédiaire, il n'y a à peu près pas de changement de l'instabilité des gains chez les familles où le mari a 35 ans ou plus, tandis qu'il y a une faible augmentation parmi les familles plus jeunes.

III.1.2 Parents seuls

Si nous nous tournons maintenant vers les résultats des parents seuls, nous constatons que l'instabilité des gains est généralement plus grande chez les mères seules que dans toute autre catégorie, y compris les familles biparentales (tableau 1). Comme nous l'avons mentionné précédemment, la vaste majorité des parents seuls (environ 90 %) sont des mères seules dont la capacité de lisser les flux de gains est limitée; l'instabilité des gains des mères seules est donc particulièrement préoccupante. Bien que les deux dernières décennies aient été caractérisées par la croissance de l'emploi et la diminution des taux de faible revenu chez les mères seules, l'augmentation de l'emploi et des gains a été beaucoup plus prononcée chez les mères mariées que chez les mères seules (Myles et coll., 2006). De plus, l'augmentation de l'emploi et des gains des mères seules s'est surtout concentrée chez celles de 40 ans ou plus.

Bien que les variations de l'instabilité des gains diffèrent énormément entre les groupes d'âge, l'instabilité parmi les jeunes mères seules (âgées de 25 à 34 ans) a augmenté de près du quart, sous l'effet d'augmentations égales entre la fin des années 1980 et les années 1990, et entre la fin des années 1990 et le début des années 2000 (tableau 1). C'est parmi les mères seules de 25 à 29 ans du tertile inférieur que nous trouvons la plus forte instabilité des gains (tableau 2); l'écart annuel moyen par rapport aux gains moyens de ce groupe était de 58 points logarithmiques au cours de la période 1999 à 2004. Il était également plus élevé ces dernières années que dans les années 1980 et 1990. En fait, la croissance de l'instabilité de 1984 à 1989 et de 1999 à 2004 était plus prononcée chez les mères seules du tertile inférieur âgées de 25 à 29 ans (environ 16 %) que dans tout autre groupe d'âge du même tertile. En outre, pour toutes les mères seules de moins de 35 ans, l'instabilité des gains a augmenté dans tous les tertiles, y compris le tertile supérieur, où l'instabilité des gains des mères seules de 25 à 29 ans s'est accrue de 60 %. Le portrait est tout à

fait différent, cependant, pour les mères seules plus âgées. Dans le cas des mères seules de 40 ans ou plus, on n'observe une augmentation de l'instabilité que dans le tertile inférieur, et l'ampleur de cette augmentation est bien moindre que chez les mères seules plus jeunes. Dans le tertile intermédiaire, l'instabilité des gains dans ce groupe d'âge a diminué ou est demeurée inchangée.

L'un des points saillants de nos constatations, c'est que l'instabilité des gains des mères seules du tertile inférieur est dans certains cas plus du double de l'instabilité des gains des familles biparentales (figure 2). Par exemple, dans le groupe d'âge de 35 à 39 ans au cours de la période 1999 à 2004, la mesure \overline{EAD}_i calculée pour les familles biparentales est de 0,22, tandis que la même mesure calculée pour les mères seules est de 0,43. Par contre, l'instabilité des gains dans le tertile supérieur est de 0,12 dans les deux catégories démographiques. Il est clair que l'instabilité des gains constitue un problème beaucoup plus important pour les parents seuls du tertile inférieur de la distribution des gains que pour les familles biparentales du tertile inférieur.

Non seulement l'instabilité des gains des jeunes parents seuls est beaucoup plus forte que celle des familles biparentales, la différence de l'instabilité des gains entre le tertile supérieur et le tertile inférieur (instabilité relative) est bien plus prononcée chez les jeunes parents seuls que chez les familles biparentales. Le ratio de l'instabilité relative décrit précédemment était de près de deux pour les jeunes familles biparentales au cours de 1999 à 2004, comparativement à près de trois pour les jeunes mères seules au cours de 1999 à 2004, et à près de quatre pour les jeunes mères seules au cours de 1984 à 1989. Toutefois, alors que l'instabilité relative des gains des mères seules diminuait généralement avec l'âge au cours de la période de 1984 à 1989, ce n'était plus le cas pendant la période de 1999 à 2004.

III.1.3 Personnes seules

On pourrait soutenir que, comme les parents seuls, les personnes seules sont plus vulnérables à la perte d'emploi que ne le sont les familles biparentales, qui peuvent souvent compter sur deux revenus. Par contre, il se peut que les personnes seules soient plus souples que ne le sont les parents seuls dans le choix du lieu et des heures de travail. Comme l'on s'y attendrait, l'instabilité des gains des femmes seules est moins grande que celle des mères seules, mais généralement plus grande que celle des familles biparentales. De plus, le tableau 2 montre que les hommes seuls de moins de 35 ans affichent une instabilité des gains quelque peu plus élevée que celle des femmes seules quel que soit le tertile. Toutefois, la dynamique de l'instabilité est assez différente pour les hommes seuls et pour les femmes seules. Alors que l'instabilité des gains au cours des deux dernières décennies a diminué (bien que de façon modeste) chez les hommes seuls, elle a augmenté chez les femmes seules de 30 ans ou plus (tableau 1).

Si l'on répartit les tendances selon les tertiles de revenu d'emploi, il semble que la diminution globale de l'instabilité des gains des hommes traduise dans une large mesure une instabilité moindre des gains dans le tertile inférieur (parmi tous les groupes d'âge). L'instabilité des gains dans le tertile intermédiaire est demeurée presque inchangée, alors que l'instabilité des gains dans le tertile supérieur a augmenté dans tous les groupes d'âge. De même, la croissance de l'instabilité des gains des femmes seules n'était d'aucune façon universelle. L'instabilité des gains des femmes de 30 ans ou plus du tertile inférieur n'a presque pas changé, et la plus grande partie de l'augmentation s'explique par la croissance observée dans les tertiles intermédiaire et

supérieur. Par conséquent, l'instabilité relative des gains était moindre au cours de 1999 à 2004 qu'au cours de 1984 à 1989 pour les femmes seules de tous les groupes d'âge.

Dans l'ensemble, le tableau 2 brosse un tableau plutôt complexe de la dynamique de l'instabilité des gains au Canada au cours des 20 dernières années, et rien n'indique une croissance générale du phénomène. La direction et l'ampleur de l'instabilité des gains varient considérablement entre les groupes d'âge et les niveaux de revenu. Au cours de la période de 1999 à 2004, l'instabilité des gains familiaux était la plus faible chez les familles biparentales où le mari avait 40 ans ou plus et appartenait au tertile supérieur, et la plus élevée chez les mères seules de 25 à 29 ans du tertile inférieur. Cette constatation cadre avec la notion de la vulnérabilité des mères seules, en particulier les jeunes mères seules qui font face à de plus lourdes conséquences sur le plan de la consommation familiale. L'instabilité des gains des hommes seuls a diminué ces dernières années, mais elle demeure quelque peu plus élevée que celle des femmes seules.

La figure 1 démontre que selon le groupe d'âge des 35 à 39 ans ce sont les mères seules qui ont les gains les plus instables, et que cette instabilité a augmenté au cours des deux dernières décennies. Par contre, les familles biparentales connaissent la plus faible instabilité des gains, et celle-ci est demeurée presque inchangée depuis la fin des années 1980. Dans les années 1980 et 1990, l'instabilité des gains était à peu près au même niveau pour les hommes seuls et pour les pères seuls, alors que, de 1999 à 2004, elle a augmenté chez les pères seuls et a diminué chez les hommes seuls.

Il est important de se rappeler que les résultats qui précèdent sont tirés d'un sous-échantillon de familles (de particuliers) qui ont affiché des gains familiaux positifs à chacune des six années. À la section 4, nous discuterons des résultats d'un plus vaste échantillon qui comprend des familles ayant eu des gains nuls certaines années.

III.2 Impôts, transferts gouvernementaux et instabilité

L'assurance-emploi (AE) et l'assistance sociale (AS) sont deux programmes importants qui compensent partiellement les pertes de gains liées à la perte d'emploi. Combinées aux transferts gouvernementaux sous forme de crédits d'impôt remboursables et à la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE), elles atténuent nettement les pertes de revenu et réduisent donc l'instabilité du revenu. Le système d'impôt progressif réduit encore davantage l'instabilité du revenu en limitant tant les gains de revenu que les pertes de revenu.

À l'instar de Morissette et Ostrovsky (2005), nous définissons plusieurs concepts du revenu :

1. Les gains familiaux;
2. Le revenu du marché, qui comprend les gains, le revenu de pensions de retraite, les dividendes, le revenu de placements, le revenu (net) d'une société en commandite, le revenu de location, la pension alimentaire ou l'allocation de séparation reçue et d'autres types de revenu;
3. Le revenu du marché en plus des prestations d'AE;
4. Tout ce qui précède en plus des prestations d'AS;
5. Tout ce qui précède en plus des crédits d'impôt remboursables, qui comprennent les crédits pour taxe sur les produits et services et les crédits d'impôt remboursables provinciaux;
6. Tout ce qui précède en plus de la PFCE, qui comprend les prestations fiscales pour enfants et les prestations familiales;

7. Le revenu total (avant impôt);
8. Le revenu total (après impôt); et
9. Le revenu après impôt corrigé en fonction de la taille de la famille⁹.

À l'aide de notre modèle, nous établissons ensuite des estimations pour différents concepts du revenu et nous comparons l'instabilité (relative et absolue) pour chacun d'entre eux afin de mesurer l'effet des différents transferts gouvernementaux et du système d'impôt en suivant les variations de l'instabilité des différents concepts du revenu allant du revenu du marché au revenu total après impôt.

III.2.1 Familles biparentales

Notre première observation, c'est que les différences d'instabilité entre le tertile supérieur et le tertile inférieur ont peu changé de 1994 à 1999 et de 1999 à 2004 chez les familles biparentales. Dans tous les groupes d'âge, l'instabilité des gains mesurée par \overline{EAD}_i est d'au moins 90 % plus élevée dans le tertile inférieur qu'elle ne l'est dans le tertile supérieur (tableau 3). Les différences d'instabilité du revenu du marché sont légèrement moins prononcées, mais elles demeurent de l'ordre de 73 % à 83 % au cours de la période de 1999 à 2004 pour tous les groupes.

L'assurance-emploi réduit l'instabilité chez toutes les familles du tertile inférieur¹⁰. En fait, dans le tertile inférieur, c'est parmi les couples les plus jeunes (mari âgé de 25 à 29 ans) que l'AE a le plus grand effet d'atténuation. Toutefois, dans ce groupe d'âge-là par opposition aux autres groupes d'âge, l'effet de l'AE est également prononcé dans le tertile supérieur. Ainsi, si nous examinons la différence d'instabilité du revenu du marché en plus des prestations d'AE entre le tertile inférieur et le tertile supérieur, elle est plus élevée pour les familles de ce groupe d'âge que pour celles de tout autre groupe.

L'effet de l'AS semble être quelque peu plus marqué chez les jeunes couples (de 25 à 34 ans) que chez ceux d'âge plus avancé. Cependant, l'AS réduit de façon appréciable tant l'instabilité que les différences d'instabilité entre le tertile inférieur et le tertile supérieur dans *tous* les groupes d'âge. L'effet de l'AS sur l'instabilité relative est plus grand parce que l'AS n'a pas d'effet sur les familles biparentales du tertile supérieur (de même que du tertile intermédiaire).

Par contraste avec les effets de l'AS, le rôle que jouent les crédits d'impôt dans la réduction de l'instabilité du revenu semble peu important. Le seul groupe d'âge où les crédits d'impôt ont un effet quelconque est celui des jeunes familles où le mari est âgé de 25 à 29 ans.

Au cours de la période allant de 1999 à 2004, les prestations familiales ont également atténué l'instabilité du revenu d'emploi, particulièrement chez les familles du groupe d'âge de 30 à 44 ans, qui sont les plus susceptibles d'avoir de jeunes enfants. C'est parmi ces couples que les prestations familiales ont le plus contribué à réduire les différences entre le tertile inférieur et le tertile supérieur en diminuant l'instabilité relative d'environ 20 points. Dans les groupes d'âge de 35 à 39 ans et de 40 à 44 ans, la réduction de l'instabilité dans le tertile inférieur sous l'effet des prestations familiales est également importante.

9. Le revenu après impôt divisé par la racine carrée de la taille de la famille.

10. Le rôle de stabilisation que joue l'AE est beaucoup moindre dans le tertile supérieur en raison des taux de remplacement bien plus faibles.

Si nous comparons l'instabilité du revenu total (avant impôt) de tous les groupes d'âge du tertile inférieur, nous constatons qu'elle est de 25 % à 36 % moindre que l'instabilité du revenu du marché¹¹. En d'autres termes, les transferts gouvernementaux réduisent l'instabilité du revenu du marché des familles biparentales du tertile inférieur d'au moins le quart et celle des familles biparentales où le mari a moins de 34 ans, de plus du tiers. Dans tous les groupes d'âge, l'instabilité relative du revenu (avant impôt) est inférieure à 1,45 et, chez le groupe d'âge de 30 à 34 ans, elle n'est que de 1,27. Comparativement à l'instabilité des gains, les prestations d'AE et d'AS et les autres transferts gouvernementaux réduisent le ratio entre le tertile inférieur et le tertile supérieur d'environ 1,73-1,83 à 1,27-1,45, selon le groupe d'âge. Parmi les familles du tertile inférieur, l'instabilité du revenu total (avant impôt) est de 33 % à 42 % moindre que l'instabilité des gains.

Enfin, le système d'impôt progressif canadien réduit encore davantage l'instabilité de manière que la réduction combinée dans le tertile inférieur qui est due aux transferts gouvernementaux et au système d'impôt progressif varie entre 30 % et 44 % comparativement à l'instabilité du revenu du marché, et entre 38 % et 48 % comparativement à l'instabilité des gains. Par exemple, chez les couples du tertile inférieur âgés de 35 à 39 ans, la mesure \overline{EAD}_i calculée pour le revenu du marché est de 0,19, tandis que la même mesure calculée pour le revenu après impôt est de 0,12, soit 37 % de moins.

En somme, les résultats des familles biparentales confirment l'une des constatations clés de Morissette et Ostrovsky (2005) : les transferts gouvernementaux et (dans une moindre mesure) le système d'impôt progressif réduisent de façon appréciable l'instabilité du revenu dans le tertile du revenu inférieur, de même que les différences d'instabilité du revenu entre le tertile de revenu inférieur et le tertile de revenu supérieur.

III.2.2 Parents seuls

Au début de la présente étude, nous nous sommes demandés : (1) à quel point les parents seuls sont vulnérables à l'instabilité des gains et (2) si les transferts et le système d'impôt aident les parents seuls à faible revenu à réduire leur insécurité financière. Nous nous concentrons principalement sur les mères seules puisqu'elles représentent la vaste majorité des parents seuls¹².

Comme il est mentionné au tableau 1, l'instabilité des gains au cours de la période allant de 1999 à 2004 est la plus forte parmi les jeunes mères seules ($\overline{EAD}_i = 0,39$), mais elle diminue avec l'âge de 18 points logarithmiques. Le tableau 4 montre que, pendant cette période, elle est particulièrement forte parmi les jeunes mères seules du tertile inférieur, soit 19 points logarithmiques de plus que la moyenne. Toutefois, la différence d'instabilité entre le tertile inférieur et le tertile supérieur est plus marquée chez les mères seules d'âge plus avancé : en effet, l'instabilité des gains des mères seules âgées de 30 ans et plus est de trois fois plus élevée dans le tertile inférieur que dans le tertile supérieur.

11. Par exemple, dans le groupe d'âge de 35 à 39 ans (tertile inférieur), \overline{EAD}_i est tombé de 0,2 pour le revenu du marché à 0,13 pour le revenu total. Ainsi, la réduction est de $[(0,2-0,13)/0,2]*100\% = 35\%$.

12. Les résultats des pères seuls doivent être examinés avec circonspection en raison de la petite taille de l'échantillon.

L'effet de lissage global des transferts et du système d'impôt progressif sur l'instabilité des gains des mères seules est évident si nous comparons les différences du point de vue de l'instabilité du revenu du marché et du revenu après impôt. Le ratio de l'instabilité entre le tertile inférieur et le tertile supérieur tombe de 2,6 à 1,7 dans le groupe d'âge de 25 à 29 ans, de 3,2 à 1,8 dans celui de 35 à 39 ans et de 2,5 à 1,5 dans celui de 45 à 49 ans. Il importe de souligner que, pour l'ensemble des mères seules de 30 ans ou plus, la réduction est surtout (chez celles de 35 ans ou plus) ou presque entièrement attribuable à la diminution de l'instabilité dans le tertile inférieur.

Dans tous les groupes d'âge, *l'assistance sociale semble être le plus important facteur de réduction de l'instabilité du revenu des mères seules*. L'AS contribue beaucoup plus à réduire l'instabilité du revenu de cette catégorie démographique comparativement aux familles biparentales. Dans le groupe d'âge le plus jeune, par exemple, elle réduit l'instabilité de 32 % (de 0,44 à 0,30) dans le tertile inférieur. Comme l'assistance sociale a peu d'effet sur les mères seules du tertile supérieur, il en résulte aussi la réduction la plus marquée des différences entre les tertiles inférieur et supérieur (23 %). L'effet de l'assistance sociale sur l'instabilité est quelque peu moindre dans le groupe d'âge de 45 à 49 ans, quoiqu'il demeure plus important que l'effet de tout autre facteur.

L'assurance-emploi réduit aussi l'instabilité du revenu. Dans tous les groupes d'âge, il s'agit du deuxième facteur en importance qui atténue l'instabilité chez les mères seules du tertile inférieur. Dans l'ensemble, la réduction de l'instabilité (par rapport au revenu du marché) attribuable à l'AE et à l'AS dans le tertile inférieur varie entre 32 % et 48 %. Chez les mères seules les plus jeunes de notre échantillon, l'AE et l'AS font descendre le ratio de l'instabilité relative de 2,6 (revenu du marché) à 2, ce qui représente environ les deux tiers de la réduction globale de l'instabilité ($2,6 - 1,7 = 0,9$). L'effet est semblable dans les groupes d'âge plus avancés.

Par ailleurs, les crédits d'impôt et surtout les prestations familiales jouent un rôle important dans la réduction de l'instabilité dans le tertile inférieur¹³. La réduction de \overline{EAD}_i qui découle de leur inclusion varie entre 20 % et 36 % chez les mères seules à faible revenu. La combinaison de tous les transferts gouvernementaux ramène le ratio entre le tertile inférieur et le tertile supérieur à des niveaux qui, pour certains groupes d'âge (de 25 à 34 ans et de 40 à 44 ans) sont inférieurs aux ratios après impôt.

Le rôle que joue le système d'impôt progressif comporte deux aspects différents. D'une part, dans tous les groupes d'âge, l'instabilité du revenu après impôt dans le tertile inférieur est moindre que l'instabilité du revenu total, bien que la réduction soit de 6 % tout au plus et presque nulle dans certains groupes d'âge. D'autre part, dans certains groupes d'âge, le système d'impôt a un effet plus prononcé dans le tertile supérieur, de sorte que la différence après impôt entre les tertiles inférieur et supérieur est en fait plus grande pour le revenu après impôt que pour le revenu avant impôt.

III.2.3 Personnes seules

Les tableaux 6 et 7 font ressortir de grandes différences entre les sexes en ce qui a trait à l'instabilité du revenu des personnes seules et d'importantes différences entre les groupes d'âge

13. Parce que bon nombre de crédits et de prestations familiales sont liés au revenu familial, les familles à revenu élevé n'en reçoivent pas (ou reçoivent de faibles montants). Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient peu d'effet sur les familles du tertile de revenu supérieur.

tant chez les hommes que chez les femmes. L'instabilité des gains des hommes seuls de moins de 35 ans du tertile inférieur de notre échantillon (mesurée par \overline{EAD}_i au cours de la période 1999 à 2004) est plus forte que l'instabilité des gains de leurs homologues de sexe féminin. Toutefois, dans tous les groupes d'âge, l'instabilité *relative* (tertile inférieur/supérieur) des gains des hommes est moindre que l'instabilité *relative* des gains des femmes, laquelle est particulièrement marquée parmi les femmes de 45 à 49 ans.

La différence la plus frappante entre les résultats des personnes seules et ceux des parents seuls est que, pour ces premières, *l'assurance-emploi est un facteur beaucoup plus important de réduction de l'instabilité que ne l'est l'assistance sociale*. Comparativement à l'instabilité du revenu du marché, la réduction de l'instabilité qui découle de l'inclusion de l'AE varie entre 17 % et 24 % chez les hommes seuls et entre 13 % et 20 % chez les femmes seules du tertile inférieur. De plus, l'AE réduit considérablement l'instabilité relative chez les hommes et les femmes de tous les groupes d'âge. L'assistance sociale ne semble pas jouer un rôle important chez les jeunes personnes seules. Toutefois, alors que la réduction de l'instabilité qui en découle est à peu près constante chez les hommes seuls à faible revenu de tout âge (10 %), elle varie considérablement avec l'âge parmi les femmes seules du tertile inférieur, soit entre 4 % et 9 % dans tous les groupes d'âge sauf celui de 45 à 49 ans, où elle atteint un sommet de 13 %.

La contribution combinée de l'AE et de l'AS à la réduction de l'instabilité relative (comparativement au revenu du marché) se situe entre 20 % et 30 % chez les hommes seuls¹⁴ et entre 15 % et 27 % parmi les femmes seules. *Il s'agit là d'une importante composante de la réduction globale de l'instabilité relative* produite par l'ensemble des transferts et le système d'impôt. La réduction globale de l'instabilité relative (lorsque nous passons du revenu du marché au revenu après impôt) varie entre 27 % et 38 % pour les hommes seuls et entre 32 % et 50 % pour les femmes seules. Ainsi, l'AE et l'AS représentent de 65 % à 75 % de l'effet global chez les hommes et environ 50 % de l'effet global parmi les femmes.

Comme c'est le cas pour les parents seuls, le système d'impôt réduit l'instabilité du revenu tant dans le tertile inférieur que dans le tertile supérieur, de manière que l'effet sur l'instabilité relative parmi les personnes seules est faible, en particulier chez les hommes. Il est quelque peu plus important pour les femmes seules d'âge plus avancé, chez qui il réduit l'instabilité relative d'environ 25 points.

Bien que le système d'impôt et de transfert réduise, dans une large mesure, les différences d'instabilité du revenu du marché observées entre les unités familiales du tertile inférieur et celles du tertile supérieur, la réduction est généralement plus importante parmi les familles biparentales et les mères seules que parmi les personnes seules. Par exemple, chez les familles biparentales où le mari est âgé de 30 à 34 ans, la différence de \overline{EAD}_i pour le revenu du marché entre le tertile inférieur et le tertile supérieur était de 10 points logarithmiques (c.-à-d. $0,22-0,12=0,10$) au cours de la période de 1999 à 2004 (tableau 3). L'ajout des impôts et de l'ensemble des transferts gouvernementaux a réduit cette différence de 70 % en la ramenant à trois points logarithmiques ($0,13-0,10=0,03$).

Des calculs semblables donnent une réduction de l'écart de l'instabilité entre le tertile inférieur et le tertile supérieur de 74 % pour les mères seules de 30 à 34 ans (tableau 4), mais de

14. Par exemple, chez les hommes seuls de 35 à 39 ans, l'inclusion de l'AE et de l'AS fait descendre l'instabilité relative de 2,64 à 2,00, ce qui représente une diminution de $[(2,64-2)/2,64]*100\%=24\%$.

seulement 47 % pour les femmes seules du même groupe d'âge (tableau 6). Ainsi, le rôle de stabilisation que joue le système d'impôt et de transfert diffère entre les unités familiales.

IV. Vérifications de la robustesse

Notre échantillon principal comprend uniquement des familles ayant des gains positifs à chacune des six années où elles ont fait partie de l'échantillon. Le modèle que nous avons utilisé à la section précédente est fondé sur l'hypothèse selon laquelle la valeur prévue des gains en expression logarithmique (ou du revenu en expression logarithmique) est une fonction linéaire d'un polynôme d'âge. Un ensemble supplémentaire de résultats présenté aux tableaux A1 à A4 montre que nos principales conclusions demeurent vraies si nous utilisons les gains réels en tant que variable dépendante dans notre modèle.

La principale question que nous posons dans cette section-ci est de savoir si nos résultats peuvent s'appliquer de façon générale à un plus vaste échantillon qui comprend des unités ayant des gains familiaux ou individuels (dans le cas de personnes seules) annuels nuls. Nous admettons les familles qui ont des gains nuls pendant tout au plus trois années (pas nécessairement consécutives), soit pas plus de la moitié d'une période de six ans¹⁵. De plus, le revenu du marché n'est pas restreint. L'inclusion de zéros nous empêche d'utiliser un modèle des gains en expression logarithmique; la distribution des gains réels n'est pas normale, mais le modèle (2) produit tout de même des estimations convergentes dans la mesure où les valeurs résiduelles ne sont pas corrélées avec l'âge.

Nos principales conclusions quant aux récentes tendances de l'instabilité restent généralement vraies pour l'échantillon plus vaste. Nous n'observons pas une croissance générale de l'instabilité des gains au cours des deux dernières décennies. Conformément à nos résultats précédents, des augmentations sont observées chez les mères seules de 30 à 39 ans et chez les femmes seules. Toutefois, l'instabilité des gains des mères seules de plus de 39 ans a diminué dans les deux échantillons. C'est une importante confirmation de nos résultats principaux compte tenu du fait que les mères seules ont probablement la fraction la plus élevée de familles ayant des gains annuels nuls.

Toutefois, certaines différences sont dignes de mention. Contrairement à ce qui ressort du tableau 7, l'instabilité des gains familiaux semble avoir augmenté chez les familles biparentales où le mari est âgé de 35 à 39 ans, et le rôle de stabilisation que jouent l'AE et l'AS pour cette catégorie (et pour d'autres familles biparentales) est quelque peu moins prononcé dans l'échantillon plus vaste. En outre, des augmentations de l'instabilité des gains sont maintenant plus fréquentes parmi les pères seuls.

Le modèle de l'échantillon plus vaste confirme que l'assistance sociale est de loin le plus important facteur de réduction de l'instabilité relative (tertile inférieur/tertile supérieur) des gains chez les mères seules. Le programme canadien de la prestation fiscale pour enfants et les prestations familiales financées par la province semblent aussi jouer un rôle important. Quant au

15. Un nombre très restreint de familles ont déclaré des gains annuels de moins de 10 \$ certaines années. Nous avons ramené les gains annuels à zéro si le montant en dollars de 2004 était inférieur à 20. Autrement, nous devrions garder les familles qui ont déclaré des gains nuls certaines années et des gains positifs mais *en fait* nuls d'autres années pendant plus de trois années en tout.

système d'impôt, bien qu'il réduise l'instabilité absolue, il donne souvent lieu à une plus grande instabilité relative.

Pour les personnes seules, les résultats fondés sur le plus vaste échantillon confirment que tant l'assurance-emploi que l'assistance sociale expliquent la plus grande partie de la réduction de l'instabilité relative. Nous constatons que l'assistance sociale joue un rôle plus important dans le vaste échantillon que dans notre échantillon principal, ce qui n'est guère étonnant étant donné que les unités qui ont des gains nuls sont susceptibles de dépendre davantage de l'assistance sociale que ne le sont celles qui ont des gains positifs au cours de la période complète de six ans.

V. Conclusion

Dans la présente étude, nous utilisons la banque de Données administratives longitudinales pour analyser les tendances de l'instabilité des parents seuls et des personnes seules au cours des deux dernières décennies. Nous examinons aussi dans quelle mesure les transferts gouvernementaux et le système d'impôt réduisent les différences d'instabilité parmi les parents seuls et les personnes seules qui sont observées dans les différents segments de la distribution des gains et nous comparons ces résultats à ceux des familles biparentales.

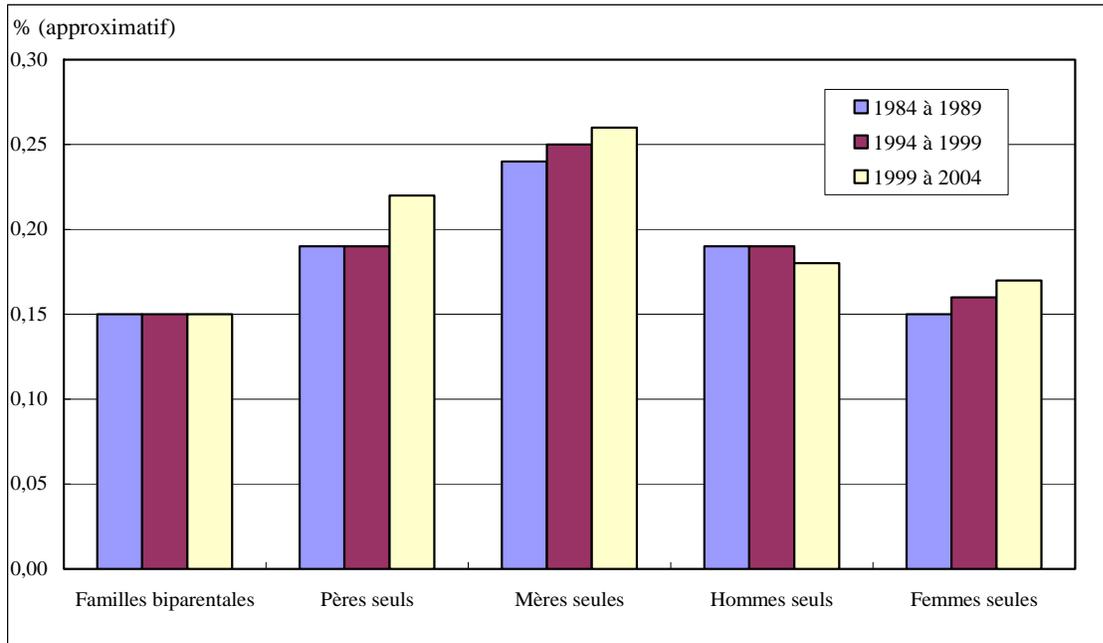
Comme lors de notre étude précédente axée sur les familles biparentales (Morissette et Ostrovsky, 2005), il n'y a pas de fortes indications d'une croissance générale de l'instabilité des gains au cours des deux dernières décennies. Par exemple, alors que l'instabilité des gains a augmenté chez les couples de notre échantillon principal (mari âgé de 25 à 34 ans), elle n'a pas changé chez les couples où le mari est âgé de 35 à 44 ans et elle a diminué chez les couples plus âgés (de 45 à 49 ans). De même, l'instabilité des gains des hommes seuls a baissé dans tous les groupes d'âge, alors que l'instabilité des gains des femmes seules a augmenté dans tous les groupes d'âge sauf chez les plus jeunes.

Nous constatons que les mères seules du tertile inférieur de la distribution des gains ont les gains les plus instables parmi l'ensemble des catégories démographiques à l'étude (familles biparentales, parents seuls et personnes seules); en particulier, l'instabilité des gains est deux fois plus élevée chez les mères seules de 30 à 34 ans du tertile inférieur que chez les familles biparentales du même tertile où le mari est âgé de 30 à 34 ans.

Quant au rôle que jouent les transferts gouvernementaux et le système d'impôt dans le lissage de l'instabilité du revenu d'emploi, nous constatons que ces premiers contribuent de façon particulièrement importante à réduire l'instabilité du revenu. Toutefois, nos résultats indiquent que l'assurance-emploi est plus importante pour les personnes seules, tandis que l'assistance sociale est particulièrement importante pour les mères seules.

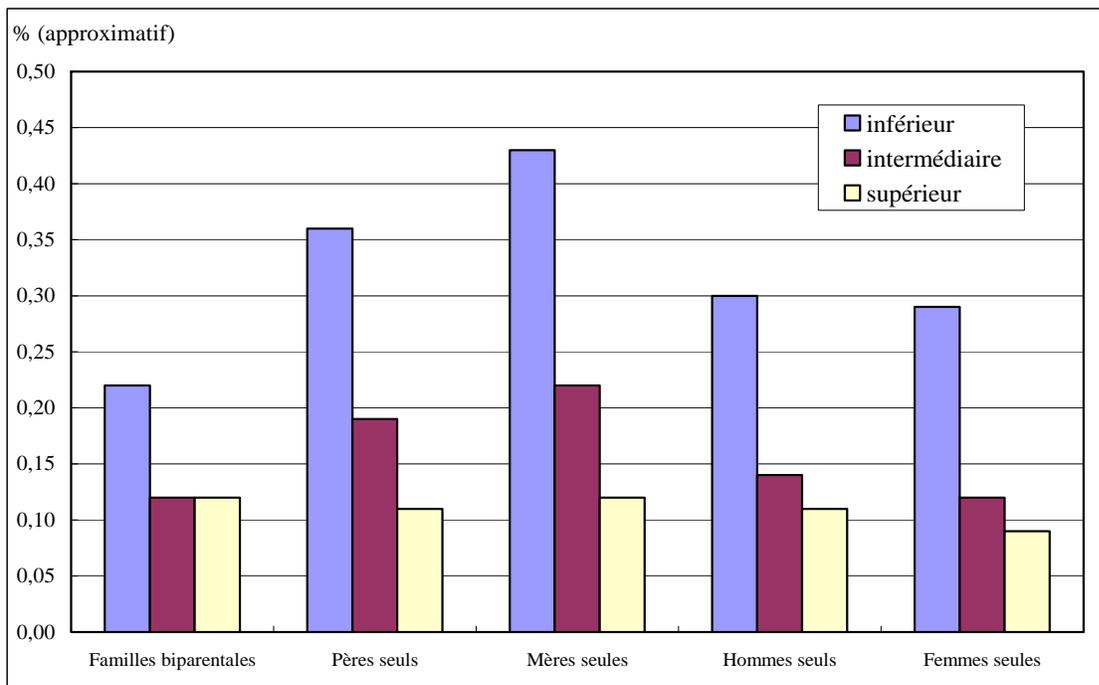
Bien que le système d'impôt réduise l'instabilité absolue, il ne réduit pas nécessairement l'écart de l'instabilité des gains entre le tertile inférieur et le tertile supérieur puisqu'il a un effet sur tous les segments de la distribution des gains.

Figure 1 Instabilité des gains dans le groupe d'âge de 35 à 39 ans, 1984 à 1989, 1994 à 1999 et 1999 à 2004



Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales.

Figure 2 Instabilité des gains dans le groupe d'âge de 35 à 39 ans selon le tertile de revenu d'emploi, 1999 à 2004



Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales.

Tableau 1 Instabilité des gains, 1984 à 1989, 1994 à 1999 et 1999 à 2004

	1984 à 1989	1994 à 1999	1999 à 2004	Taux de variation
Familles biparentales,				
mari				
25 à 29 (ans)	0,17	0,19	0,19	11,8*
30 à 34	0,15	0,16	0,17	13,3*
35 à 39	0,15	0,15	0,15	0,0
40 à 44	0,15	0,15	0,15	0,0
45 à 49	0,17	0,17	0,16	-5,9
Pères seuls				
25 à 29 (ans)	0,25	0,32	0,25	0,0
30 à 34	0,19	0,25	0,27	42,1*
35 à 39	0,19	0,19	0,22	15,8
40 à 44	0,18	0,18	0,19	5,6
45 à 49	0,19	0,19	0,18	-5,3
Mères seules				
25 à 29 (ans)	0,31	0,35	0,39	25,8*
30 à 34	0,26	0,29	0,32	23,1*
35 à 39	0,24	0,25	0,26	8,3*
40 à 44	0,23	0,21	0,22	-4,3
45 à 49	0,22	0,19	0,21	-4,5
Hommes seuls				
25 à 29 (ans)	0,26	0,25	0,24	-7,7
30 à 34	0,23	0,21	0,21	-8,7
35 à 39	0,19	0,19	0,18	-5,3
40 à 44	0,18	0,18	0,17	-5,6
45 à 49	0,19	0,19	0,18	-5,3
Femmes seules				
25 à 29 (ans)	0,21	0,22	0,21	0,0
30 à 34	0,16	0,17	0,18	12,5*
35 à 39	0,15	0,16	0,17	13,3*
40 à 44	0,15	0,15	0,16	6,7**
45 à 49	0,15	0,17	0,17	13,3*

* Indiquent que les différences entre 1999 à 2004 et 1994 à 1999 sont positives et significatives au niveau de 1 %.

** Indiquent que les différences entre 1999 à 2004 et 1994 à 1999 sont positives et significatives au niveau de 5 %.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales.

Tableau 2 Instabilité des gains selon le tertile de revenu d'emploi, 1984 à 1989, 1994 à 1999 et 1999 à 2004

	1984 à 1989				1994 à 1999				1999 à 2004			
	Infé- rieur	Inter- médiaire	Supé- rieur	Ratio inférieur/ supérieur	Infé- rieur	Inter- médiaire	Supé- rieur	Ratio inférieur/ supérieur	Infé- rieur	Inter- médiaire	Supé- rieur	Ratio inférieur/ supérieur
Familles biparentales,												
mari												
25 à 29 (ans)	0,25	0,14	0,12	2,08	0,28	0,15	0,13	2,15	0,28	0,16	0,14	2,00*
30 à 34	0,23	0,12	0,11	2,09	0,25	0,13	0,11	2,27	0,25	0,13	0,13	1,92*
35 à 39	0,22	0,12	0,11	2,00	0,23	0,11	0,11	2,09	0,22	0,12	0,12	1,83*
40 à 44	0,22	0,13	0,11	2,00	0,23	0,11	0,10	2,30	0,21	0,11	0,11	1,91*
45 à 49	0,24	0,15	0,13	1,85	0,25	0,13	0,11	2,27	0,23	0,13	0,12	1,92*
Pères seuls												
25 à 29 (ans)	0,42	0,21	0,11	3,82	0,55	0,27	0,11	5,00	0,33	0,33	0,08	4,13*
30 à 34	0,34	0,11	0,11	3,09	0,40	0,22	0,12	3,33	0,47	0,21	0,13	3,62*
35 à 39	0,37	0,12	0,09	4,11	0,31	0,14	0,10	3,10	0,36	0,19	0,11	3,27*
40 à 44	0,31	0,11	0,11	2,82	0,30	0,14	0,09	3,33	0,30	0,14	0,12	2,50*
45 à 49	0,31	0,12	0,13	2,38	0,30	0,17	0,11	2,73	0,28	0,14	0,12	2,33*
Mères seules												
25 à 29 (ans)	0,50	0,30	0,13	3,85	0,52	0,36	0,17	3,06	0,58	0,38	0,21	2,76*
30 à 34	0,46	0,19	0,11	4,18	0,48	0,24	0,13	3,69	0,51	0,29	0,14	3,64*
35 à 39	0,41	0,17	0,12	3,42	0,43	0,18	0,10	4,30	0,43	0,22	0,12	3,58*
40 à 44	0,35	0,17	0,13	2,69	0,37	0,14	0,10	3,70	0,38	0,17	0,11	3,45*
45 à 49	0,32	0,18	0,16	2,00	0,31	0,15	0,11	2,82	0,35	0,16	0,12	2,92*
Hommes seuls												
25 à 29 (ans)	0,43	0,21	0,12	3,58	0,41	0,19	0,14	2,93	0,37	0,20	0,15	2,47*
30 à 34	0,40	0,17	0,09	4,44	0,36	0,16	0,10	3,60	0,34	0,16	0,12	2,83*
35 à 39	0,34	0,14	0,09	3,78	0,33	0,14	0,09	3,67	0,30	0,14	0,11	2,73*
40 à 44	0,33	0,14	0,08	4,13	0,32	0,13	0,09	3,56	0,28	0,14	0,10	2,80*
45 à 49	0,33	0,15	0,08	4,13	0,34	0,14	0,10	3,40	0,29	0,15	0,11	2,64*
Femmes seules												
25 à 29 (ans)	0,36	0,15	0,10	3,60	0,35	0,19	0,12	2,92	0,32	0,18	0,12	2,67*
30 à 34	0,30	0,11	0,08	3,75	0,29	0,12	0,09	3,22	0,30	0,14	0,10	3,00*
35 à 39	0,28	0,10	0,07	4,00	0,29	0,10	0,08	3,63	0,29	0,12	0,09	3,22*
40 à 44	0,27	0,10	0,07	3,86	0,29	0,10	0,07	4,14	0,28	0,10	0,09	3,11*
45 à 49	0,29	0,10	0,06	4,83	0,31	0,13	0,08	3,88	0,30	0,13	0,08	3,75*

* Indiquent que les différences entre le tertile inférieur et le tertile supérieur au cours de la période allant de 1999 à 2004 sont positives et significatives au niveau de 1 %.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales.

Tableau 3 L'instabilité du revenu et le système d'impôt et de transfert, familles biparentales, 1994 à 1999 et 1999 à 2004

	1994 à 1999				1999 à 2004			
	Infé- rieur	Inter- médiaire	Supé- rieur	Ratio inférieur/ supérieur	Infé- rieur	Inter- médiaire	Supé- rieur	Ratio inférieur/ supérieur
25 à 29 ans								
gains	0,27	0,15	0,12	2,25	0,27	0,16	0,14	1,93*
revenu du marché	0,25	0,14	0,12	2,08	0,25	0,15	0,14	1,79*
revenu du marché + assurance-emploi	0,20	0,12	0,11	1,82	0,21	0,13	0,11	1,91*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,18	0,12	0,11	1,64	0,19	0,13	0,11	1,73*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,17	0,12	0,11	1,55	0,18	0,12	0,11	1,64*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,16	0,12	0,11	1,45	0,17	0,12	0,11	1,55*
revenu total	0,15	0,11	0,11	1,36	0,16	0,12	0,11	1,45*
revenu après impôt	0,13	0,10	0,10	1,30	0,14	0,11	0,10	1,40*
revenu corrigé	0,14	0,12	0,12	1,17	0,15	0,13	0,13	1,15*
30 à 34 ans								
gains	0,24	0,13	0,11	2,18	0,24	0,13	0,12	2,00*
revenu du marché	0,23	0,12	0,11	2,09	0,22	0,13	0,12	1,83*
revenu du marché + assurance-emploi	0,18	0,11	0,10	1,80	0,19	0,11	0,11	1,73*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,16	0,11	0,10	1,60	0,17	0,11	0,11	1,55*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,16	0,10	0,10	1,60	0,17	0,11	0,11	1,55*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,14	0,10	0,10	1,40	0,15	0,10	0,11	1,36*
revenu total	0,14	0,10	0,10	1,40	0,14	0,10	0,11	1,27*
revenu après impôt	0,12	0,09	0,09	1,33	0,13	0,10	0,10	1,30*
revenu corrigé	0,13	0,10	0,10	1,30	0,13	0,11	0,11	1,18*
35 à 39 ans								
gains	0,23	0,11	0,10	2,30	0,22	0,11	0,11	2,00*
revenu du marché	0,21	0,11	0,10	2,10	0,20	0,11	0,11	1,82*
revenu du marché + assurance-emploi	0,17	0,10	0,09	1,89	0,17	0,10	0,10	1,70*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,16	0,10	0,09	1,78	0,16	0,10	0,10	1,60*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,15	0,10	0,09	1,67	0,16	0,10	0,10	1,60*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,14	0,09	0,09	1,56	0,14	0,10	0,10	1,40*
revenu total	0,13	0,09	0,09	1,44	0,13	0,10	0,10	1,30*
revenu après impôt	0,12	0,09	0,09	1,33	0,12	0,09	0,10	1,20*
revenu corrigé	0,12	0,09	0,09	1,33	0,12	0,10	0,10	1,20*
40 à 44 ans								
gains	0,22	0,11	0,10	2,20	0,21	0,11	0,11	1,91*
revenu du marché	0,20	0,11	0,10	2,00	0,19	0,11	0,11	1,73*
revenu du marché + assurance-emploi	0,17	0,10	0,09	1,89	0,17	0,10	0,10	1,70*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,16	0,10	0,09	1,78	0,16	0,10	0,10	1,60*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,16	0,10	0,09	1,78	0,16	0,10	0,10	1,60*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,15	0,10	0,09	1,67	0,14	0,10	0,10	1,40*
revenu total	0,14	0,10	0,09	1,56	0,14	0,10	0,10	1,40*
revenu après impôt	0,13	0,09	0,09	1,44	0,13	0,09	0,10	1,30*
revenu corrigé	0,13	0,09	0,09	1,44	0,12	0,09	0,10	1,20*
45 à 49 ans								
gains	0,24	0,13	0,11	2,18	0,23	0,12	0,11	2,09*
revenu du marché	0,21	0,12	0,10	2,10	0,20	0,12	0,11	1,82*
revenu du marché + assurance-emploi	0,18	0,11	0,10	1,80	0,18	0,11	0,11	1,64*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,17	0,11	0,10	1,70	0,17	0,11	0,11	1,55*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,17	0,11	0,10	1,70	0,17	0,11	0,11	1,55*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,16	0,11	0,10	1,60	0,16	0,11	0,11	1,45*
revenu total	0,15	0,11	0,10	1,50	0,15	0,11	0,11	1,36*
revenu après impôt	0,14	0,11	0,10	1,40	0,14	0,11	0,11	1,27*
revenu corrigé	0,13	0,10	0,09	1,44	0,13	0,10	0,10	1,30*

* Indiquent que les différences entre le tertile inférieur et le tertile supérieur au cours de la période allant de 1999 à 2004 sont positives et significatives au niveau de 1%.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales.

Tableau 4 L'instabilité du revenu et le système d'impôt et de transfert, mères seules, 1994 à 1999 et 1999 à 2004

	1994 à 1999				1999 à 2004			
	Inférieur	Inter-médiaire	Supérieur	Ratio inférieur/supérieur	Inférieur	Inter-médiaire	Supérieur	Ratio inférieur/supérieur
25 à 29 ans								
gains	0,52	0,36	0,17	3,06	0,58	0,38	0,21	2,76*
revenu du marché	0,47	0,31	0,17	2,76	0,52	0,34	0,20	2,60*
revenu du marché + assurance-emploi	0,41	0,24	0,14	2,93	0,44	0,27	0,17	2,59*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,20	0,18	0,12	1,67	0,30	0,23	0,15	2,00*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,19	0,17	0,12	1,58	0,27	0,21	0,14	1,93*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt + avantages pour obligations familiales	0,16	0,15	0,11	1,45	0,20	0,17	0,13	1,54*
revenu total	0,16	0,15	0,11	1,45	0,20	0,17	0,13	1,54*
revenu après impôt	0,16	0,13	0,10	1,60	0,19	0,16	0,11	1,73*
revenu corrigé	0,16	0,13	0,10	1,60	0,19	0,16	0,11	1,73*
30 à 34 ans								
gains	0,48	0,24	0,13	3,69	0,51	0,29	0,14	3,64*
revenu du marché	0,41	0,21	0,12	3,42	0,45	0,26	0,14	3,21*
revenu du marché + assurance-emploi	0,35	0,17	0,11	3,18	0,38	0,21	0,12	3,17*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,21	0,14	0,10	2,10	0,26	0,18	0,12	2,17*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,20	0,14	0,10	2,00	0,24	0,17	0,11	2,18*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt + avantages pour obligations familiales	0,17	0,12	0,10	1,70	0,18	0,15	0,11	1,64*
revenu total	0,17	0,12	0,09	1,89	0,17	0,14	0,10	1,70*
revenu après impôt	0,16	0,11	0,08	2,00	0,17	0,13	0,09	1,89*
revenu corrigé	0,16	0,11	0,08	2,00	0,17	0,13	0,09	1,89*
35 à 39 ans								
gains	0,43	0,18	0,10	4,30	0,43	0,22	0,12	3,58*
revenu du marché	0,36	0,17	0,10	3,60	0,38	0,20	0,12	3,17*
revenu du marché + assurance-emploi	0,30	0,14	0,10	3,00	0,32	0,18	0,11	2,91*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,20	0,13	0,10	2,00	0,25	0,16	0,11	2,27*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,19	0,12	0,09	2,11	0,23	0,16	0,11	2,09*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt + avantages pour obligations familiales	0,17	0,11	0,09	1,89	0,18	0,13	0,10	1,80*
revenu total	0,16	0,11	0,09	1,78	0,17	0,13	0,10	1,70*
revenu après impôt	0,15	0,10	0,08	1,88	0,16	0,12	0,09	1,78*
revenu corrigé	0,15	0,10	0,08	1,88	0,16	0,12	0,09	1,78*
40 à 44 ans								
gains	0,37	0,14	0,10	3,70	0,38	0,17	0,11	3,45*
revenu du marché	0,31	0,13	0,10	3,10	0,33	0,16	0,11	3,00*
revenu du marché + assurance-emploi	0,25	0,12	0,10	2,50	0,29	0,15	0,11	2,64*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,18	0,11	0,10	1,80	0,22	0,14	0,11	2,00*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,17	0,11	0,09	1,89	0,21	0,14	0,11	1,91*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt + avantages pour obligations familiales	0,16	0,10	0,09	1,78	0,17	0,12	0,11	1,55*
revenu total	0,15	0,10	0,09	1,67	0,16	0,12	0,11	1,45*
revenu après impôt	0,14	0,09	0,09	1,56	0,16	0,11	0,10	1,60*
revenu corrigé	0,14	0,09	0,08	1,75	0,15	0,11	0,10	1,50*
45 à 49 ans								
gains	0,31	0,15	0,11	2,82	0,35	0,16	0,11	3,18*
revenu du marché	0,26	0,13	0,11	2,36	0,30	0,15	0,12	2,50*
revenu du marché + assurance-emploi	0,22	0,13	0,11	2,00	0,26	0,15	0,11	2,36*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,18	0,13	0,11	1,64	0,21	0,14	0,11	1,91*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,17	0,12	0,11	1,55	0,20	0,14	0,11	1,82*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt + avantages pour obligations familiales	0,16	0,12	0,11	1,45	0,17	0,13	0,11	1,55*
revenu total	0,15	0,12	0,11	1,36	0,17	0,13	0,11	1,55**
revenu après impôt	0,14	0,11	0,10	1,40	0,16	0,13	0,11	1,45**
revenu corrigé	0,14	0,10	0,09	1,56	0,15	0,12	0,10	1,50*

* Indiquent que les différences entre le tertile inférieur et le tertile supérieur au cours de la période allant de 1999 à 2004 sont positives et significatives au niveau de 1%.

** Indiquent que les différences entre le tertile inférieur et le tertile supérieur au cours de la période allant de 1999 à 2004 sont positives et significatives au niveau de 5%.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales.

Tableau 5 L'instabilité du revenu et le système d'impôt et de transfert, pères seuls, 1994 à 1999 et 1999 à 2004

	1994 à 1999				1999 à 2004			
	Inférieur	Inter-médiaire	Supérieur	Ratio inférieur/supérieur	Inférieur	Inter-médiaire	Supérieur	Ratio inférieur/supérieur
25 à 29 ans								
gains	0,55	0,27	0,11	5,00	0,33	0,33	0,08	4,13*
revenu du marché	0,52	0,27	0,11	4,73	0,33	0,30	0,08	4,13*
revenu du marché + assurance-emploi	0,41	0,19	0,10	4,10	0,28	0,27	0,08	3,50*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,22	0,18	0,10	2,20	0,22	0,26	0,08	2,75*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,21	0,18	0,09	2,33	0,21	0,24	0,07	3,00*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt + avantages pour obligations familiales	0,19	0,17	0,09	2,11	0,18	0,20	0,07	2,57*
revenu total	0,19	0,17	0,09	2,11	0,18	0,19	0,07	2,57*
revenu après impôt	0,17	0,14	0,07	2,43	0,17	0,16	0,06	2,83*
revenu corrigé	0,17	0,14	0,08	2,13	0,17	0,16	0,06	2,83*
30 à 34 ans								
gains	0,40	0,22	0,12	3,33	0,47	0,21	0,13	3,62*
revenu du marché	0,39	0,17	0,12	3,25	0,46	0,19	0,13	3,54*
revenu du marché + assurance-emploi	0,33	0,13	0,09	3,67	0,40	0,15	0,11	3,64*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,23	0,13	0,09	2,56	0,30	0,15	0,11	2,73*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,22	0,12	0,09	2,44	0,27	0,14	0,11	2,45*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt + avantages pour obligations familiales	0,19	0,12	0,09	2,11	0,22	0,13	0,11	2,00*
revenu total	0,18	0,11	0,09	2,00	0,21	0,12	0,11	1,91*
revenu après impôt	0,17	0,10	0,07	2,43	0,20	0,11	0,10	2,00*
revenu corrigé	0,17	0,10	0,07	2,43	0,20	0,11	0,10	2,00*
35 à 39 ans								
gains	0,31	0,14	0,10	3,10	0,36	0,19	0,11	3,27*
revenu du marché	0,29	0,14	0,10	2,90	0,32	0,17	0,12	2,67*
revenu du marché + assurance-emploi	0,24	0,13	0,09	2,67	0,26	0,14	0,11	2,36*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,20	0,11	0,09	2,22	0,22	0,14	0,11	2,00*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,19	0,11	0,09	2,11	0,20	0,13	0,11	1,82*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt + avantages pour obligations familiales	0,16	0,11	0,09	1,78	0,17	0,12	0,11	1,55*
revenu total	0,15	0,10	0,09	1,67	0,15	0,12	0,11	1,36*
revenu après impôt	0,13	0,09	0,08	1,63	0,14	0,11	0,10	1,40*
revenu corrigé	0,13	0,10	0,08	1,63	0,14	0,10	0,10	1,40*
40 à 44 ans								
gains	0,30	0,14	0,09	3,33	0,30	0,14	0,12	2,50*
revenu du marché	0,27	0,14	0,09	3,00	0,29	0,14	0,12	2,42*
revenu du marché + assurance-emploi	0,21	0,12	0,09	2,33	0,24	0,12	0,11	2,18*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,19	0,12	0,09	2,11	0,22	0,12	0,11	2,00*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,18	0,12	0,09	2,00	0,21	0,12	0,11	1,91*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt + avantages pour obligations familiales	0,17	0,11	0,09	1,89	0,18	0,12	0,11	1,64*
revenu total	0,16	0,11	0,08	2,00	0,15	0,11	0,11	1,36*
revenu après impôt	0,14	0,10	0,08	1,75	0,14	0,11	0,10	1,40*
revenu corrigé	0,14	0,10	0,08	1,75	0,14	0,10	0,10	1,40*
45 à 49 ans								
gains	0,30	0,15	0,10	3,00	0,28	0,14	0,12	2,33*
revenu du marché	0,24	0,12	0,10	2,40	0,24	0,14	0,12	2,00*
revenu du marché + assurance-emploi	0,20	0,12	0,10	2,00	0,20	0,13	0,11	1,82*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,17	0,12	0,10	1,70	0,18	0,13	0,11	1,64*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,17	0,11	0,10	1,70	0,17	0,13	0,11	1,55*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt + avantages pour obligations familiales	0,16	0,11	0,10	1,60	0,16	0,12	0,11	1,45*
revenu total	0,15	0,11	0,09	1,67	0,14	0,12	0,11	1,27*
revenu après impôt	0,14	0,11	0,10	1,40	0,13	0,12	0,11	1,18*
revenu corrigé	0,13	0,10	0,09	1,44	0,13	0,11	0,10	1,30*

* Indiquent que les différences entre le tertile inférieur et le tertile supérieur au cours de la période allant de 1999 à 2004 sont positives et significatives au niveau de 1 %.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales.

**Tableau 6 L'instabilité du revenu et le système d'impôt et de transfert, femmes seules, 1994 à 1999
et 1999 à 2004**

	1994 à 1999				1999 à 2004			
	Infé- rieur	Inter- médiaire	Supé- rieur	Ratio inférieur/ supérieur	Infé- rieur	Inter- médiaire	Supé- rieur	Ratio inférieur/ supérieur
25 à 29 ans								
gains	0,35	0,19	0,12	2,92	0,32	0,18	0,12	2,67*
revenu du marché	0,33	0,17	0,12	2,75	0,29	0,16	0,12	2,42*
revenu du marché + assurance-emploi	0,27	0,15	0,11	2,45	0,25	0,15	0,12	2,08*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,24	0,15	0,11	2,18	0,24	0,15	0,12	2,00*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,23	0,14	0,11	2,09	0,23	0,15	0,12	1,92*
revenu total	0,23	0,14	0,11	2,09	0,22	0,15	0,12	1,83*
revenu après impôt	0,20	0,13	0,10	2,00	0,20	0,13	0,11	1,82*
30 à 34 ans								
gains	0,29	0,12	0,09	3,22	0,29	0,14	0,10	2,90*
revenu du marché	0,27	0,12	0,09	3,00	0,27	0,13	0,10	2,70*
revenu du marché + assurance-emploi	0,21	0,10	0,09	2,33	0,23	0,12	0,10	2,30*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,19	0,10	0,09	2,11	0,21	0,12	0,10	2,10*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,19	0,10	0,09	2,11	0,20	0,12	0,10	2,00*
revenu total	0,18	0,10	0,09	2,00	0,19	0,12	0,10	1,90*
revenu après impôt	0,16	0,09	0,08	2,00	0,17	0,11	0,09	1,89*
35 à 39 ans								
gains	0,29	0,10	0,08	3,63	0,29	0,12	0,09	3,22*
revenu du marché	0,26	0,09	0,08	3,25	0,27	0,11	0,09	3,00*
revenu du marché + assurance-emploi	0,21	0,09	0,08	2,63	0,23	0,10	0,09	2,56*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,19	0,08	0,08	2,38	0,21	0,10	0,09	2,33*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,18	0,08	0,08	2,25	0,19	0,10	0,09	2,11*
revenu total	0,17	0,08	0,08	2,13	0,18	0,10	0,09	2,00*
revenu après impôt	0,15	0,08	0,07	2,14	0,17	0,09	0,08	2,13*
40 à 44 ans								
gains	0,29	0,10	0,07	4,14	0,28	0,10	0,09	3,11*
revenu du marché	0,27	0,09	0,07	3,86	0,25	0,10	0,09	2,78*
revenu du marché + assurance-emploi	0,20	0,08	0,07	2,86	0,20	0,09	0,08	2,50*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,19	0,08	0,07	2,71	0,19	0,09	0,08	2,38*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,18	0,08	0,07	2,57	0,18	0,09	0,08	2,25*
revenu total	0,17	0,08	0,06	2,83	0,17	0,09	0,08	2,13*
revenu après impôt	0,16	0,07	0,06	2,67	0,15	0,08	0,08	1,88*
45 à 49 ans								
gains	0,30	0,13	0,08	3,75	0,30	0,13	0,08	3,75*
revenu du marché	0,26	0,10	0,07	3,71	0,26	0,11	0,08	3,25*
revenu du marché + assurance-emploi	0,21	0,09	0,07	3,00	0,22	0,10	0,08	2,75*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,18	0,09	0,07	2,57	0,19	0,10	0,08	2,38*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,17	0,09	0,07	2,43	0,18	0,09	0,08	2,25*
revenu total	0,16	0,09	0,07	2,29	0,17	0,09	0,08	2,13*
revenu après impôt	0,15	0,08	0,06	2,50	0,15	0,09	0,08	1,88*

* Indiquent que les différences entre le tertile inférieur et le tertile supérieur au cours de la période allant de 1999 à 2004 sont positives et significatives au niveau de 1 %.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales.

**Tableau 7 L'instabilité du revenu et le système d'impôt et de transfert, hommes seuls, 1994 à 1999
et 1999 à 2004**

	1994 à 1999				1999 à 2004			
	Infé- rieur	Inter- médiaire	Supé- rieur	Ratio/ inférieur/ supérieur	Infé- rieur	Inter- médiaire	Supé- rieur	Ratio/ inférieur/ supérieur
25 à 29 ans								
gains	0,41	0,19	0,14	2,93	0,37	0,20	0,15	2,47*
revenu du marché	0,39	0,18	0,14	2,79	0,35	0,19	0,15	2,33*
revenu du marché + assurance-emploi	0,30	0,15	0,13	2,31	0,29	0,17	0,14	2,07*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,26	0,15	0,13	2,00	0,26	0,17	0,14	1,86*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,25	0,15	0,13	1,92	0,25	0,16	0,14	1,79*
revenu total	0,24	0,15	0,13	1,85	0,24	0,16	0,14	1,71*
revenu après impôt	0,22	0,13	0,11	2,00	0,22	0,14	0,13	1,69*
30 à 34 ans								
gains	0,35	0,15	0,10	3,50	0,34	0,16	0,12	2,83*
revenu du marché	0,33	0,15	0,10	3,30	0,32	0,15	0,12	2,67*
revenu du marché + assurance-emploi	0,25	0,12	0,10	2,50	0,26	0,13	0,11	2,36*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,21	0,12	0,10	2,10	0,23	0,13	0,11	2,09*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,21	0,12	0,10	2,10	0,22	0,13	0,11	2,00*
revenu total	0,20	0,11	0,10	2,00	0,21	0,13	0,11	1,91*
revenu après impôt	0,17	0,10	0,09	1,89	0,19	0,12	0,10	1,90*
35 à 39 ans								
gains	0,33	0,14	0,09	3,67	0,30	0,14	0,11	2,73*
revenu du marché	0,31	0,13	0,09	3,44	0,29	0,13	0,11	2,64*
revenu du marché + assurance-emploi	0,23	0,11	0,09	2,56	0,22	0,12	0,10	2,20*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,20	0,11	0,09	2,22	0,20	0,12	0,10	2,00*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,19	0,11	0,09	2,11	0,19	0,11	0,10	1,90*
revenu total	0,19	0,10	0,09	2,11	0,18	0,11	0,10	1,80*
revenu après impôt	0,17	0,09	0,08	2,13	0,16	0,10	0,09	1,78*
40 à 44 ans								
gains	0,32	0,13	0,09	3,56	0,28	0,14	0,10	2,80*
revenu du marché	0,30	0,13	0,09	3,33	0,27	0,13	0,10	2,70*
revenu du marché + assurance-emploi	0,22	0,11	0,09	2,44	0,21	0,11	0,10	2,10*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,19	0,11	0,09	2,11	0,19	0,11	0,10	1,90*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,18	0,10	0,09	2,00	0,18	0,11	0,10	1,80*
revenu total	0,18	0,10	0,09	2,00	0,17	0,11	0,10	1,70*
revenu après impôt	0,16	0,09	0,08	2,00	0,15	0,10	0,09	1,67*
45 à 49 ans								
gains	0,33	0,14	0,10	3,30	0,29	0,15	0,11	2,64*
revenu du marché	0,28	0,12	0,09	3,11	0,25	0,13	0,10	2,50*
revenu du marché + assurance-emploi	0,22	0,10	0,09	2,44	0,20	0,11	0,10	2,00*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,19	0,10	0,09	2,11	0,18	0,11	0,10	1,80*
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,19	0,10	0,09	2,11	0,17	0,11	0,10	1,70*
revenu total	0,18	0,10	0,09	2,00	0,16	0,10	0,10	1,60*
revenu après impôt	0,16	0,09	0,08	2,00	0,15	0,10	0,09	1,67*

* Indiquent que les différences entre le tertile inférieur et le tertile supérieur au cours de la période allant de 1999 à 2004 sont positives et significatives au niveau de 1 %.

Source : Statistique Canada, banque de Données administrative longitudinales.

Tableau A.1 Instabilité des gains, 1984 à 1989, 1994 à 1999 et 1999 à 2004

	1984	1994	1999	Taux de variation	1984 à 1989			1994 à 1999			1999 à 2004		
	à 1989	à 1999	à 2004		Infé- rieur	Inter- médiaire	Supé- rieur	Infé- rieur	Inter- médiaire	Supé- rieur	Infé- rieur	Inter- médiaire	Supé- rieur
Familles biparentales, mari													
25 à 29 (ans)	0,15	0,17	0,18	20%*	0,21	0,13	0,12	0,23	0,14	0,13	0,23***	0,15	0,13
30 à 34	0,14	0,15	0,18	29%**	0,19	0,11	0,10	0,21	0,12	0,11	0,24***	0,12	0,12
35 à 39	0,14	0,14	0,16	14%	0,19	0,11	0,10	0,20	0,11	0,11	0,22***	0,11	0,11
40 à 44	0,14	0,14	0,14	0%	0,19	0,12	0,11	0,20	0,11	0,10	0,18***	0,10	0,11
45 à 49	0,16	0,15	0,15	-6%	0,21	0,14	0,12	0,21	0,12	0,11	0,20***	0,12	0,11
Pères seuls													
25 à 29 (ans)	0,20	0,24	0,20	0%	0,30	0,19	0,10	0,35	0,24	0,11	0,29***	0,23	0,08
30 à 34	0,16	0,19	0,24	50%*	0,28	0,09	0,10	0,31	0,15	0,10	0,36***	0,16	0,13
35 à 39	0,17	0,16	0,18	6%	0,31	0,11	0,09	0,25	0,12	0,10	0,27***	0,15	0,11
40 à 44	0,15	0,16	0,17	13%	0,24	0,10	0,11	0,24	0,13	0,09	0,24***	0,13	0,12
45 à 49	0,17	0,15	0,16	-6%	0,25	0,12	0,13	0,21	0,13	0,10	0,21***	0,13	0,12
Mères seules													
25 à 29 (ans)	0,25	0,28	0,29	16%*	0,39	0,23	0,12	0,39	0,26	0,14	0,42***	0,27	0,16
30 à 34	0,21	0,22	0,24	14%*	0,36	0,16	0,10	0,36	0,18	0,11	0,37***	0,21	0,12
35 à 39	0,19	0,20	0,21	11%*	0,32	0,14	0,11	0,33	0,15	0,10	0,33***	0,17	0,11
40 à 44	0,20	0,17	0,20	0%	0,29	0,16	0,13	0,28	0,12	0,10	0,31***	0,14	0,11
45 à 49	0,21	0,17	0,19	-10%	0,28	0,17	0,15	0,25	0,13	0,11	0,28***	0,15	0,11
Hommes seuls													
25 à 29 (ans)	0,21	0,23	0,22	5%	0,34	0,17	0,11	0,32	0,16	0,14	0,29***	0,16	0,14
30 à 34	0,18	0,17	0,18	0%	0,31	0,14	0,09	0,27	0,13	0,10	0,26***	0,13	0,12
35 à 39	0,16	0,16	0,16	0%	0,28	0,11	0,09	0,25	0,11	0,09	0,24***	0,12	0,10
40 à 44	0,15	0,15	0,14	-7%	0,26	0,12	0,08	0,25	0,11	0,09	0,22***	0,11	0,09
45 à 49	0,15	0,15	0,15	0%	0,26	0,12	0,08	0,25	0,11	0,09	0,22***	0,12	0,09
Femmes seules													
25 à 29 (ans)	0,17	0,19	0,18	6%*	0,29	0,12	0,09	0,28	0,15	0,11	0,26***	0,14	0,11
30 à 34	0,14	0,15	0,16	14%*	0,23	0,09	0,07	0,23	0,10	0,09	0,24***	0,12	0,09
35 à 39	0,12	0,13	0,14	17%*	0,21	0,09	0,07	0,22	0,08	0,08	0,23***	0,10	0,09
40 à 44	0,12	0,12	0,14	17%*	0,21	0,08	0,06	0,22	0,08	0,06	0,21***	0,09	0,08
45 à 49	0,12	0,13	0,13	8%*	0,22	0,08	0,06	0,23	0,09	0,07	0,22***	0,10	0,08

* Indiquent que les différences entre 1999 à 2004 et 1994 à 1999 sont positives et significatives au niveau de 1 %.

** Indiquent que les différences entre 1999 à 2004 et 1994 à 1999 sont positives et significatives au niveau de 5 %.

*** Indiquent que les différences entre tertile inférieur et le tertile supérieur au cours de la période allant de 1999 à 2004 sont positives et significatives au niveau de 1 %.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales.

**Tableau A.2 L'instabilité du revenu et le système d'impôt et de transfert, familles
1994 à 1999 et 1999 à 2004**

	1994 à 1999			1999 à 2004		
	Infé- rieur	Inter- médiaire	Supé- rieur	Infé- rieur	Inter- médiaire	Supé- rieur
25 à 29 ans						
gains	0,23	0,14	0,12	0,23*	0,14	0,13
revenu du marché	0,22	0,13	0,12	0,22*	0,14	0,13
revenu du marché + assurance-emploi	0,18	0,11	0,11	0,18*	0,12	0,11
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,17	0,11	0,11	0,17*	0,12	0,11
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,16	0,11	0,11	0,17*	0,12	0,11
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,15	0,11	0,11	0,15*	0,11	0,11
revenu totale	0,14	0,11	0,11	0,15*	0,11	0,11
revenu après impôt	0,13	0,10	0,10	0,13*	0,10	0,10
revenu corrigé	0,13	0,12	0,11	0,14*	0,12	0,12
30 à 34 ans						
gains	0,20	0,12	0,11	0,24*	0,12	0,12
revenu du marché	0,20	0,12	0,11	0,23*	0,12	0,12
revenu du marché + assurance-emploi	0,16	0,10	0,10	0,16*	0,10	0,11
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,15	0,10	0,10	0,16*	0,10	0,11
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,15	0,10	0,10	0,15*	0,10	0,11
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,14	0,10	0,10	0,14*	0,10	0,11
revenu totale	0,13	0,10	0,10	0,13*	0,10	0,11
revenu après impôt	0,12	0,09	0,09	0,12*	0,09	0,10
revenu corrigé	0,12	0,10	0,10	0,13*	0,10	0,11
35 à 39 ans						
gains	0,19	0,10	0,10	0,21*	0,11	0,11
revenu du marché	0,19	0,10	0,10	0,18*	0,11	0,11
revenu du marché + assurance-emploi	0,16	0,09	0,10	0,16*	0,10	0,10
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,15	0,09	0,10	0,15*	0,10	0,10
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,15	0,09	0,10	0,15*	0,10	0,10
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,14	0,09	0,10	0,13*	0,09	0,10
revenu totale	0,13	0,09	0,10	0,13*	0,09	0,10
revenu après impôt	0,12	0,08	0,09	0,11*	0,09	0,10
revenu corrigé	0,12	0,09	0,09	0,12*	0,09	0,10
40 à 44 ans						
gains	0,19	0,10	0,10	0,18*	0,10	0,11
revenu du marché	0,18	0,10	0,10	0,17*	0,10	0,11
revenu du marché + assurance-emploi	0,16	0,10	0,10	0,15*	0,10	0,11
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,15	0,10	0,10	0,15*	0,10	0,11
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,15	0,10	0,10	0,15*	0,10	0,11
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,14	0,09	0,10	0,14*	0,10	0,10
revenu totale	0,13	0,09	0,10	0,13*	0,09	0,10
revenu après impôt	0,12	0,09	0,09	0,12*	0,09	0,10
revenu corrigé	0,12	0,09	0,09	0,12*	0,09	0,10
45 à 49 ans						
gains	0,21	0,12	0,11	0,19*	0,12	0,11
revenu du marché	0,19	0,11	0,11	0,18*	0,11	0,11
revenu du marché + assurance-emploi	0,17	0,11	0,10	0,16*	0,11	0,11
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,16	0,11	0,10	0,16*	0,11	0,11
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,16	0,11	0,10	0,16*	0,11	0,11
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,16	0,11	0,10	0,15*	0,11	0,11
revenu totale	0,15	0,11	0,10	0,14*	0,11	0,11
revenu après impôt	0,14	0,11	0,10	0,14*	0,10	0,11

* Indiquent que les différences entre 1999 à 2004 et 1994 à 1999 sont positives et significatives au niveau de 1 %.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales.

Tableau A.3 L'instabilité du revenu et le système d'impôt et de transfert, parents seuls, 1994 à 1999 et 1999 à 2004

	Femmes						Hommes					
	1994 à 1999			1999 à 2004			1994 à 1999			1999 à 2004		
	Infé- rieur	Inter- médiaire	Supé- rieur									
25 à 29 ans												
gains	0,39	0,26	0,14	0,42*	0,27	0,16	0,35	0,24	0,11	0,29*	0,23	0,08
revenu du marché	0,36	0,24	0,14	0,39*	0,26	0,16	0,34	0,24	0,11	0,28*	0,22	0,08
revenu du marché + assurances-emploi	0,32	0,19	0,12	0,33*	0,21	0,14	0,28	0,17	0,10	0,25*	0,20	0,08
revenu du marché + assurances-emploi + assistance sociale	0,19	0,16	0,11	0,25*	0,19	0,13	0,20	0,16	0,10	0,21*	0,19	0,08
revenu du marché + assurances-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,18	0,15	0,11	0,23*	0,18	0,13	0,20	0,16	0,09	0,2*	0,18	0,08
revenu du marché + assurances-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,16	0,14	0,10	0,19*	0,16	0,12	0,18	0,15	0,09	0,17*	0,17	0,07
revenu total	0,15	0,14	0,10	0,18*	0,15	0,12	0,18	0,15	0,09	0,17*	0,16	0,07
revenu après impôt	0,15	0,12	0,09	0,18*	0,14	0,11	0,17	0,13	0,07	0,16*	0,14	0,06
revenu corrigé	0,15	0,12	0,09	0,18*	0,14	0,11	0,16	0,12	0,07	0,16*	0,14	0,06
30 à 34 ans												
gains	0,36	0,18	0,11	0,37*	0,21	0,12	0,31	0,15	0,10	0,36*	0,16	0,13
revenu du marché	0,33	0,17	0,11	0,35*	0,20	0,12	0,30	0,14	0,10	0,36*	0,16	0,13
revenu du marché + assurances-emploi	0,28	0,15	0,10	0,29*	0,17	0,11	0,25	0,11	0,10	0,3*	0,14	0,12
revenu du marché + assurances-emploi + assistance sociale	0,19	0,13	0,10	0,23*	0,16	0,11	0,20	0,11	0,09	0,24*	0,13	0,12
revenu du marché + assurances-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,18	0,12	0,10	0,21*	0,15	0,11	0,19	0,11	0,09	0,23*	0,13	0,12
revenu du marché + assurances-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,16	0,11	0,09	0,17*	0,13	0,10	0,18	0,10	0,09	0,2*	0,12	0,12
revenu total	0,16	0,11	0,09	0,16*	0,13	0,10	0,17	0,10	0,09	0,19*	0,12	0,11
revenu après impôt	0,15	0,10	0,08	0,16*	0,12	0,09	0,15	0,09	0,08	0,18*	0,10	0,10
revenu corrigé	0,15	0,10	0,08	0,16*	0,12	0,09	0,15	0,09	0,08	0,18*	0,10	0,11
35 à 39 ans												
gains	0,33	0,15	0,10	0,33*	0,17	0,11	0,25	0,12	0,10	0,27*	0,15	0,11
revenu du marché	0,29	0,14	0,10	0,31*	0,16	0,11	0,24	0,12	0,10	0,25*	0,15	0,11
revenu du marché + assurances-emploi	0,25	0,13	0,10	0,26*	0,15	0,11	0,21	0,11	0,09	0,2*	0,13	0,11
revenu du marché + assurances-emploi + assistance sociale	0,18	0,12	0,09	0,22*	0,14	0,11	0,17	0,10	0,09	0,18*	0,13	0,11
revenu du marché + assurances-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,18	0,12	0,09	0,21*	0,14	0,11	0,16	0,10	0,09	0,18*	0,12	0,11
revenu du marché + assurances-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,16	0,11	0,09	0,17*	0,12	0,10	0,15	0,10	0,09	0,15*	0,12	0,11
revenu total	0,15	0,11	0,09	0,16*	0,12	0,10	0,14	0,10	0,09	0,15*	0,11	0,11
revenu après impôt	0,14	0,10	0,08	0,15*	0,11	0,09	0,13	0,09	0,08	0,13*	0,10	0,10
revenu corrigé	0,14	0,09	0,08	0,15*	0,11	0,09	0,13	0,09	0,08	0,13*	0,10	0,10
40 à 44 ans												
gains	0,28	0,12	0,10	0,31*	0,14	0,11	0,23	0,13	0,09	0,24*	0,13	0,12
revenu du marché	0,25	0,12	0,10	0,26*	0,14	0,11	0,22	0,13	0,09	0,24*	0,13	0,12
revenu du marché + assurances-emploi	0,22	0,11	0,10	0,24*	0,13	0,11	0,18	0,11	0,09	0,2*	0,12	0,11
revenu du marché + assurances-emploi + assistance sociale	0,17	0,11	0,10	0,2*	0,13	0,11	0,16	0,11	0,09	0,19*	0,12	0,11
revenu du marché + assurances-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,16	0,11	0,09	0,19*	0,13	0,11	0,16	0,11	0,09	0,18*	0,12	0,11
revenu du marché + assurances-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,15	0,10	0,09	0,16*	0,12	0,11	0,15	0,11	0,09	0,16*	0,11	0,11
revenu total	0,15	0,10	0,09	0,16*	0,12	0,10	0,14	0,11	0,09	0,15*	0,11	0,11
revenu après impôt	0,14	0,09	0,09	0,15*	0,11	0,10	0,13	0,10	0,08	0,13*	0,10	0,11
revenu corrigé	0,13	0,09	0,09	0,14*	0,10	0,10	0,13	0,10	0,08	0,13*	0,10	0,10
45 à 49 ans												
gains	0,25	0,13	0,11	0,28*	0,14	0,11	0,21	0,13	0,10	0,21*	0,13	0,12
revenu du marché	0,22	0,12	0,11	0,25*	0,14	0,11	0,20	0,12	0,10	0,2*	0,13	0,12
revenu du marché + assurances-emploi	0,20	0,12	0,11	0,23*	0,14	0,11	0,17	0,11	0,10	0,17*	0,12	0,12
revenu du marché + assurances-emploi + assistance sociale	0,17	0,12	0,11	0,2*	0,14	0,11	0,16	0,11	0,10	0,16*	0,12	0,12
revenu du marché + assurances-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,16	0,12	0,11	0,19*	0,14	0,11	0,16	0,11	0,10	0,16*	0,12	0,12
revenu du marché + assurances-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,15	0,11	0,11	0,17**	0,13	0,11	0,15	0,11	0,10	0,14*	0,12	0,12
revenu total	0,15	0,11	0,11	0,16**	0,13	0,11	0,14	0,11	0,09	0,14*	0,12	0,12
revenu après impôt	0,14	0,11	0,10	0,15	0,12	0,11	0,13	0,11	0,10	0,13*	0,11	0,11
revenu corrigé	0,13	0,10	0,09	0,14**	0,11	0,10	0,12	0,10	0,09	0,12*	0,10	0,10

* Indiquent que les différences entre le tertile inférieur et le tertile supérieur au cours de la période allant de 1999 à 2004 sont positives et significatives au niveau de 1 %.

** Indiquent que les différences entre le tertile inférieur et le tertile supérieur au cours de la période allant de 1999 à 2004 sont positives et significatives au niveau de 5 %.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales.

Tableau A.4 L'instabilité du revenu et le système d'impôt et de transfert, personnes seules, 1994 à 1999 et 1999 à 2004

	Femmes						Hommes					
	1994 à 1999			1999 à 2004			1994 à 1999			1999 à 2004		
	Infé- rieur	Inter- médiaire	Supé- rieur									
25 à 29 ans												
gains	0,28	0,15	0,11	0,26*	0,14	0,11	0,32	0,16	0,14	0,29*	0,16	0,14
revenu du marché	0,27	0,14	0,11	0,25*	0,14	0,11	0,31	0,15	0,14	0,28*	0,16	0,14
revenu du marché + assurance-emploi	0,23	0,13	0,11	0,22*	0,13	0,11	0,25	0,14	0,13	0,24*	0,14	0,14
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,21	0,13	0,11	0,21*	0,13	0,11	0,23	0,13	0,13	0,22*	0,14	0,14
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,21	0,13	0,11	0,20*	0,13	0,11	0,22	0,13	0,13	0,22*	0,14	0,13
revenu total	0,20	0,12	0,10	0,20*	0,12	0,11	0,22	0,13	0,13	0,22*	0,14	0,13
revenu après impôt	0,18	0,11	0,09	0,18*	0,11	0,10	0,19	0,12	0,12	0,19*	0,12	0,12
30 à 34 ans												
gains	0,23	0,10	0,09	0,24*	0,12	0,09	0,27	0,13	0,10	0,26*	0,13	0,12
revenu du marché	0,22	0,10	0,09	0,23*	0,11	0,09	0,26	0,12	0,10	0,25*	0,13	0,11
revenu du marché + assurance-emploi	0,19	0,09	0,09	0,20*	0,11	0,09	0,21	0,11	0,10	0,21*	0,12	0,11
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,17	0,09	0,09	0,18*	0,11	0,09	0,19	0,11	0,10	0,19*	0,12	0,11
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,17	0,09	0,09	0,18*	0,10	0,09	0,18	0,11	0,10	0,19*	0,12	0,11
revenu total	0,16	0,09	0,09	0,17*	0,10	0,09	0,18	0,10	0,10	0,18*	0,11	0,11
revenu après impôt	0,15	0,08	0,08	0,15*	0,09	0,09	0,16	0,10	0,09	0,17*	0,10	0,10
35 à 39 ans												
gains	0,22	0,08	0,08	0,23*	0,10	0,09	0,25	0,11	0,09	0,24*	0,11	0,10
revenu du marché	0,21	0,08	0,08	0,21*	0,10	0,09	0,25	0,11	0,09	0,23*	0,11	0,10
revenu du marché + assurance-emploi	0,18	0,08	0,08	0,19*	0,09	0,09	0,20	0,10	0,09	0,19*	0,10	0,10
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,16	0,08	0,08	0,17*	0,09	0,09	0,18	0,10	0,09	0,17*	0,10	0,10
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,16	0,08	0,08	0,17*	0,09	0,09	0,17	0,10	0,09	0,16*	0,10	0,10
revenu total	0,15	0,08	0,08	0,16*	0,09	0,09	0,17	0,09	0,09	0,16*	0,10	0,10
revenu après impôt	0,14	0,07	0,07	0,15*	0,08	0,08	0,15	0,09	0,08	0,15*	0,09	0,09
40 à 44 ans												
gains	0,22	0,08	0,06	0,21*	0,09	0,08	0,25	0,11	0,09	0,22*	0,11	0,09
revenu du marché	0,21	0,08	0,07	0,20*	0,09	0,08	0,24	0,11	0,09	0,21*	0,11	0,10
revenu du marché + assurance-emploi	0,17	0,08	0,07	0,17*	0,09	0,08	0,19	0,10	0,09	0,18*	0,10	0,10
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,16	0,08	0,07	0,16*	0,09	0,08	0,17	0,10	0,09	0,16*	0,10	0,10
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,16	0,08	0,07	0,16*	0,09	0,08	0,16	0,10	0,09	0,16*	0,10	0,10
revenu total	0,15	0,07	0,07	0,15*	0,08	0,08	0,16	0,09	0,09	0,15*	0,10	0,09
revenu après impôt	0,14	0,07	0,06	0,14*	0,08	0,08	0,14	0,09	0,08	0,14*	0,09	0,09
45 à 49 ans												
gains	0,23	0,09	0,07	0,22*	0,10	0,08	0,25	0,11	0,09	0,22*	0,12	0,09
revenu du marché	0,20	0,09	0,07	0,21*	0,09	0,08	0,23	0,11	0,09	0,21*	0,11	0,10
revenu du marché + assurance-emploi	0,17	0,08	0,07	0,18*	0,09	0,08	0,19	0,09	0,09	0,17*	0,10	0,10
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,16	0,08	0,07	0,16*	0,09	0,08	0,17	0,09	0,09	0,16*	0,10	0,10
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,15	0,08	0,07	0,16*	0,09	0,08	0,17	0,09	0,09	0,15*	0,10	0,10
revenu total	0,14	0,08	0,07	0,15*	0,09	0,08	0,16	0,09	0,09	0,15*	0,10	0,10
revenu après impôt	0,13	0,08	0,06	0,14*	0,08	0,07	0,14	0,08	0,08	0,13*	0,09	0,09

* Indiquent que les différences entre le tertile inférieur et le tertile supérieur au cours de la période allant de 1999 à 2004 sont positives et significatives au niveau de 1 %.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales.

Tableau B.1 Instabilité de gains, 1984 à 1989, 1994 à 1999 et 1999 à 2004

	1984	1994	1999	Taux de variation	1984 à 1989			1994 à 1999			1999 à 2004			Instabilité relative
	à 1989	à 1999	à 2004		Inférieur	Inter-médiaire	Supérieur	Inférieur	Inter-médiaire	Supérieur	Inférieur	Inter-médiaire	Supérieur	
Familles biparentales, mari														
25 à 29 (ans)	0,17	0,20	0,20	18%*	0,25	0,13	0,12	0,31	0,15	0,13	0,28	0,15	0,13	2,15***
30 à 34	0,15	0,18	0,18	20%*	0,23	0,12	0,11	0,28	0,13	0,12	0,27	0,13	0,13	2,08***
35 à 39	0,15	0,17	0,17	13%*	0,22	0,11	0,10	0,27	0,12	0,11	0,24	0,12	0,12	2,00***
40 à 44	0,16	0,17	0,16	0%*	0,23	0,12	0,11	0,26	0,12	0,11	0,24	0,11	0,11	2,18***
45 à 49	0,17	0,18	0,17	0%	0,25	0,14	0,12	0,28	0,13	0,11	0,25	0,13	0,12	2,08***
Pères seuls														
25 à 29 (ans)	0,29	0,41	0,36	24%	0,52	0,22	0,11	0,72	0,31	0,15	0,61	0,33	0,11	5,55***
30 à 34	0,23	0,33	0,35	52%*	0,45	0,12	0,10	0,61	0,22	0,11	0,58	0,28	0,13	4,46***
35 à 39	0,21	0,26	0,27	29%*	0,40	0,14	0,09	0,48	0,16	0,12	0,46	0,20	0,13	3,54***
40 à 44	0,23	0,24	0,27	17%*	0,44	0,14	0,11	0,43	0,19	0,10	0,47	0,16	0,12	3,92***
45 à 49	0,22	0,40	0,26	18%*	0,37	0,13	0,13	0,61	0,19	0,11	0,43	0,16	0,13	3,31***
Mères seules														
25 à 29 (ans)	0,47	0,47	0,49	4%	0,70	0,43	0,14	0,68	0,43	0,21	0,71	0,39	0,20	3,55***
30 à 34	0,34	0,41	0,38	12%*	0,59	0,27	0,10	0,67	0,34	0,14	0,61	0,32	0,15	4,07***
35 à 39	0,30	0,32	0,34	13%*	0,55	0,20	0,11	0,57	0,25	0,12	0,56	0,25	0,13	4,31***
40 à 44	0,33	0,28	0,30	-9%	0,59	0,20	0,14	0,52	0,18	0,12	0,53	0,19	0,13	4,08***
45 à 49	0,31	0,28	0,30	-3%	0,53	0,22	0,16	0,50	0,19	0,12	0,50	0,19	0,13	3,85***
Hommes seuls														
25 à 29 (ans)	0,26	0,32	0,28	8%*	0,44	0,20	0,11	0,50	0,19	0,14	0,41	0,18	0,14	2,93***
30 à 34	0,25	0,25	0,25	0%	0,46	0,17	0,09	0,44	0,15	0,11	0,41	0,15	0,12	3,42***
35 à 39	0,21	0,22	0,21	0%	0,40	0,14	0,09	0,41	0,13	0,09	0,35	0,13	0,11	3,18***
40 à 44	0,21	0,22	0,20	-5%	0,40	0,14	0,08	0,41	0,13	0,09	0,35	0,13	0,10	3,50***
45 à 49	0,22	0,22	0,20	-9%	0,41	0,15	0,09	0,41	0,14	0,10	0,38	0,14	0,10	3,80***
Femmes seules														
25 à 29 (ans)	0,20	0,25	0,23	15%*	0,36	0,13	0,09	0,41	0,17	0,11	0,35	0,15	0,12	2,92***
30 à 34	0,17	0,20	0,20	18%*	0,31	0,10	0,08	0,36	0,11	0,09	0,32	0,13	0,10	3,20***
35 à 39	0,15	0,19	0,18	20%*	0,29	0,09	0,07	0,35	0,09	0,08	0,32	0,10	0,09	3,56***
40 à 44	0,16	0,18	0,17	6%*	0,31	0,09	0,06	0,37	0,10	0,07	0,30	0,10	0,09	3,33***
45 à 49	0,17	0,20	0,18	6%**	0,34	0,10	0,06	0,41	0,13	0,07	0,34	0,12	0,08	4,25***

* Indiquent que les différences entre 1999 à 2004 et 1994 à 1999 sont positives et significatives au niveau de 1 %.

** Indiquent que les différences entre 1999 à 2004 et 1994 à 1999 sont positives et significatives au niveau de 5 %.

*** Indiquent que les différences entre le tertile inférieur et le tertile supérieur au cours de la période allant de 1999 à 2004 sont positives et significatives au niveau de 1%.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales.

Tableau B.2 L'instabilité du revenu et le système d'impôt et de transfert, familles biparentales, 1994 à 1999 et 1999 à 2004

	1994 à 1999			1999 à 2004			Instabilité relative
	Inférieur	Inter-médiaire	Supérieur	Inférieur	Inter-médiaire	Supérieur	
25 à 29 ans							
gains	0,31	0,15	0,13	0,28*	0,15	0,13	2,15
revenu du marché	0,29	0,15	0,13	0,27*	0,15	0,13	2,08
revenu du marché + assurance-emploi	0,25	0,13	0,11	0,23*	0,13	0,12	1,92
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,21	0,13	0,11	0,20*	0,12	0,12	1,67
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,20	0,13	0,11	0,20*	0,12	0,12	1,67
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,19	0,13	0,11	0,18*	0,12	0,12	1,50
revenu total	0,18	0,12	0,11	0,17*	0,12	0,11	1,55
revenu après impôt	0,16	0,11	0,10	0,15*	0,11	0,10	1,50
revenu corrigé	0,17	0,13	0,12	0,16*	0,13	0,13	1,23
30 à 34 ans							
gains	0,28	0,13	0,12	0,27*	0,13	0,13	2,08
revenu du marché	0,26	0,13	0,12	0,25*	0,13	0,12	2,08
revenu du marché + assurance-emploi	0,23	0,12	0,11	0,22*	0,11	0,11	2,00
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,20	0,12	0,11	0,20*	0,11	0,11	1,82
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,19	0,12	0,11	0,19*	0,11	0,11	1,73
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,18	0,11	0,11	0,17*	0,11	0,11	1,55
revenu total	0,17	0,11	0,11	0,17*	0,11	0,11	1,55
revenu après impôt	0,16	0,10	0,10	0,15*	0,10	0,11	1,36
revenu corrigé	0,16	0,11	0,11	0,15*	0,11	0,12	1,25
35 à 39 ans							
gains	0,27	0,12	0,11	0,24*	0,12	0,12	2,00
revenu du marché	0,25	0,12	0,11	0,23*	0,12	0,12	1,92
revenu du marché + assurance-emploi	0,22	0,11	0,11	0,21*	0,11	0,11	1,91
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,19	0,11	0,11	0,19*	0,11	0,11	1,73
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,19	0,11	0,11	0,18*	0,11	0,11	1,64
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,17	0,11	0,11	0,17*	0,11	0,11	1,55
revenu total	0,17	0,11	0,11	0,16*	0,10	0,11	1,45
revenu après impôt	0,15	0,10	0,10	0,15*	0,10	0,10	1,50
revenu corrigé	0,15	0,10	0,10	0,15*	0,10	0,11	1,36
40 à 44 ans							
gains	0,26	0,12	0,11	0,24*	0,11	0,11	2,18
revenu du marché	0,25	0,12	0,11	0,23*	0,11	0,12	1,92
revenu du marché + assurance-emploi	0,22	0,11	0,11	0,20*	0,11	0,11	1,82
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,20	0,11	0,11	0,19*	0,11	0,11	1,73
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,19	0,11	0,11	0,18*	0,11	0,11	1,64
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,18	0,11	0,11	0,17*	0,11	0,11	1,55
revenu total	0,17	0,11	0,11	0,16*	0,11	0,11	1,45
revenu après impôt	0,16	0,11	0,10	0,15*	0,10	0,10	1,50
revenu corrigé	0,16	0,10	0,10	0,15*	0,10	0,11	1,36
45 à 49 ans							
gains	0,28	0,13	0,11	0,25*	0,13	0,12	2,08
revenu du marché	0,24	0,14	0,11	0,23*	0,12	0,12	1,92
revenu du marché + assurance-emploi	0,22	0,12	0,11	0,21*	0,12	0,11	1,91
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,20	0,12	0,11	0,20*	0,12	0,11	1,82
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,20	0,12	0,11	0,19*	0,12	0,11	1,73
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,19	0,12	0,11	0,18*	0,12	0,11	1,64
revenu total	0,18	0,12	0,11	0,17*	0,12	0,11	1,55
revenu après impôt	0,14	0,08	0,11	0,16*	0,11	0,11	1,45
revenu corrigé	0,13	0,10	0,10	0,15*	0,10	0,10	1,50

* Indiquent que les différences entre le tertile inférieur et le tertile supérieur au cours de la période allant de 1999 à 2004 sont positives et significatives au niveau de 1 %.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales.

Tableau B.3 L'instabilité du revenu et le système d'impôt et de transfert, parents seuls, 1994 à 1999 et 1999 à 2004

	Femmes						Hommes					
	1994 à 1999			1999 à 2004			1994 à 1999			1999 à 2004		
	Infé- rieur	Inter- médiaire	Supé- rieur									
25 à 29 ans												
gains	0,68	0,43	0,21	0,71*	0,39	0,20	0,72	0,31	0,15	0,61*	0,33	0,11
revenu du marché	0,60	0,39	0,20	0,64*	0,37	0,20	0,69	0,31	0,15	0,60*	0,33	0,11
revenu du marché + assurance-emploi	0,56	0,34	0,18	0,60*	0,31	0,17	0,61	0,22	0,13	0,54*	0,28	0,10
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,24	0,23	0,15	0,31*	0,25	0,16	0,33	0,17	0,12	0,31*	0,27	0,10
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,23	0,22	0,15	0,29*	0,24	0,16	0,32	0,17	0,12	0,30*	0,26	0,10
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,20	0,20	0,14	0,22*	0,20	0,14	0,30	0,16	0,12	0,24*	0,23	0,09
revenu total	0,19	0,20	0,14	0,22*	0,19	0,14	0,29	0,16	0,12	0,24*	0,22	0,09
revenu après impôt	0,19	0,18	0,12	0,22*	0,18	0,13	0,28	0,14	0,10	0,23*	0,19	0,08
revenu corrigé	0,19	0,18	0,12	0,22*	0,19	0,13	0,28	0,14	0,10	0,23*	0,19	0,08
30 à 34 ans												
gains	0,67	0,34	0,14	0,61*	0,32	0,15	0,61	0,22	0,11	0,58*	0,28	0,13
revenu du marché	0,58	0,32	0,14	0,55*	0,30	0,15	0,58	0,22	0,11	0,55*	0,27	0,13
revenu du marché + assurance-emploi	0,54	0,28	0,13	0,50*	0,25	0,14	0,50	0,18	0,10	0,48*	0,23	0,12
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,25	0,21	0,13	0,31*	0,22	0,13	0,29	0,16	0,10	0,30*	0,21	0,12
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,24	0,21	0,12	0,29*	0,21	0,13	0,28	0,15	0,10	0,28*	0,21	0,12
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,20	0,19	0,12	0,21*	0,18	0,12	0,26	0,14	0,10	0,24*	0,19	0,11
revenu total	0,20	0,18	0,12	0,21*	0,18	0,12	0,24	0,14	0,09	0,23*	0,19	0,11
revenu après impôt	0,19	0,17	0,10	0,20*	0,17	0,11	0,22	0,12	0,08	0,22*	0,17	0,10
revenu corrigé	0,19	0,17	0,10	0,20*	0,17	0,11	0,22	0,13	0,08	0,22*	0,17	0,11
35 à 39 ans												
gains	0,57	0,25	0,12	0,56*	0,25	0,13	0,48	0,16	0,12	0,46*	0,20	0,13
revenu du marché	0,49	0,23	0,12	0,50*	0,24	0,13	0,45	0,16	0,11	0,43*	0,19	0,13
revenu du marché + assurance-emploi	0,45	0,21	0,11	0,46*	0,21	0,13	0,40	0,15	0,11	0,38*	0,17	0,12
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,25	0,18	0,11	0,30*	0,19	0,12	0,29	0,14	0,11	0,28*	0,16	0,12
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,24	0,18	0,11	0,28*	0,19	0,12	0,28	0,14	0,11	0,27*	0,16	0,12
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,21	0,16	0,11	0,22*	0,16	0,12	0,25	0,14	0,11	0,23*	0,15	0,12
revenu total	0,20	0,16	0,11	0,21*	0,16	0,12	0,23	0,13	0,10	0,22*	0,14	0,12
revenu après impôt	0,20	0,15	0,10	0,21*	0,15	0,11	0,22	0,12	0,10	0,21*	0,12	0,11
revenu corrigé	0,20	0,15	0,10	0,20*	0,15	0,11	0,22	0,12	0,10	0,21*	0,12	0,11
40 à 44 ans												
gains	0,52	0,18	0,12	0,53*	0,19	0,13	0,43	0,19	0,10	0,47*	0,16	0,12
revenu du marché	0,44	0,17	0,11	0,44*	0,19	0,13	0,41	0,18	0,09	0,45*	0,16	0,12
revenu du marché + assurance-emploi	0,41	0,16	0,11	0,41*	0,17	0,12	0,36	0,16	0,09	0,40*	0,15	0,12
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,25	0,15	0,11	0,29*	0,17	0,12	0,27	0,16	0,09	0,31*	0,15	0,12
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,24	0,15	0,11	0,28*	0,16	0,12	0,26	0,16	0,09	0,30*	0,15	0,12
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,22	0,14	0,11	0,22*	0,15	0,12	0,24	0,15	0,09	0,25*	0,14	0,12
revenu total	0,21	0,14	0,11	0,21*	0,15	0,12	0,22	0,15	0,09	0,22*	0,13	0,12
revenu après impôt	0,20	0,13	0,10	0,20*	0,14	0,11	0,20	0,14	0,08	0,20*	0,13	0,11
revenu corrigé	0,19	0,12	0,10	0,20*	0,13	0,11	0,20	0,13	0,08	0,20*	0,12	0,10
45 à 49 ans												
gains	0,50	0,19	0,12	0,50*	0,19	0,13	0,61	0,19	0,11	0,43*	0,16	0,13
revenu du marché	0,40	0,18	0,12	0,43*	0,19	0,13	0,62	0,17	0,11	0,40*	0,16	0,13
revenu du marché + assurance-emploi	0,37	0,17	0,12	0,41*	0,18	0,13	0,52	0,16	0,11	0,35*	0,15	0,13
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,23	0,16	0,12	0,30*	0,18	0,13	0,29	0,16	0,11	0,28*	0,15	0,13
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,42	0,16	0,12	0,28*	0,17	0,13	0,28	0,16	0,11	0,27*	0,15	0,13
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,25	0,16	0,11	0,24*	0,16	0,12	0,26	0,15	0,11	0,24*	0,14	0,13
revenu total	0,24	0,15	0,11	0,23*	0,16	0,12	0,24	0,15	0,10	0,23*	0,14	0,13
revenu après impôt	0,24	0,15	0,11	0,22*	0,16	0,12	0,22	0,14	0,11	0,22*	0,13	0,12
revenu corrigé	0,23	0,14	0,10	0,21*	0,15	0,11	0,22	0,14	0,10	0,21*	0,12	0,11

* Indiquent que les différences entre le tertile inférieur et le tertile supérieur au cours de la période allant de 1999 à 2004 sont positives et significatives au niveau de 1 %.

Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales.

**Tableau B.4 L'instabilité du revenu et le système d'impôt et de transfert, parents seuls, 1994 à 1999
et 1999 à 2004**

	Femmes						Hommes					
	1994 à 1999			1999 à 2004			1994 à 1999			1999 à 2004		
	Infé- rieur	Inter- médiaire	Supé- rieur									
25 à 29 ans												
gains	0,41	0,17	0,11	0,35*	0,15	0,12	0,50	0,19	0,14	0,41*	0,18	0,14
revenu du marché	0,38	0,16	0,11	0,32*	0,15	0,12	0,48	0,19	0,14	0,38*	0,18	0,14
revenu du marché + assurance-emploi	0,33	0,15	0,11	0,29*	0,14	0,11	0,41	0,16	0,13	0,34*	0,16	0,14
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,27	0,14	0,11	0,25*	0,14	0,11	0,30	0,16	0,13	0,28*	0,16	0,14
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,26	0,14	0,11	0,24*	0,13	0,11	0,29	0,16	0,13	0,27*	0,16	0,14
revenu total	0,26	0,14	0,11	0,24*	0,13	0,11	0,29	0,15	0,13	0,26*	0,15	0,14
revenu après impôt	0,23	0,13	0,10	0,21*	0,12	0,10	0,25	0,14	0,12	0,24*	0,14	0,12
30 à 34 ans												
gains	0,36	0,11	0,09	0,32*	0,13	0,10	0,44	0,15	0,11	0,41*	0,15	0,12
revenu du marché	0,33	0,11	0,09	0,30*	0,12	0,10	0,42	0,15	0,11	0,38*	0,15	0,12
revenu du marché + assurance-emploi	0,28	0,10	0,09	0,26*	0,12	0,10	0,34	0,13	0,10	0,33*	0,13	0,12
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,23	0,10	0,09	0,22*	0,11	0,10	0,26	0,13	0,10	0,27*	0,13	0,12
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,22	0,10	0,09	0,21*	0,11	0,10	0,25	0,12	0,10	0,26*	0,13	0,12
revenu total	0,21	0,10	0,09	0,21*	0,11	0,10	0,24	0,12	0,10	0,25*	0,12	0,12
revenu après impôt	0,19	0,09	0,08	0,19*	0,10	0,09	0,22	0,11	0,09	0,23*	0,11	0,10
35 to 39 years old												
gains	0,35	0,09	0,08	0,32*	0,10	0,09	0,41	0,13	0,09	0,35*	0,13	0,11
revenu du marché	0,32	0,09	0,08	0,29*	0,10	0,09	0,39	0,13	0,09	0,34*	0,13	0,11
revenu du marché + assurance-emploi	0,27	0,09	0,08	0,26*	0,10	0,09	0,32	0,11	0,09	0,29*	0,12	0,10
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,21	0,09	0,08	0,22*	0,10	0,09	0,25	0,11	0,09	0,23*	0,12	0,10
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,21	0,08	0,08	0,21*	0,09	0,09	0,24	0,11	0,09	0,22*	0,11	0,10
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + avantages pour obligations familiales	0,21	0,08	0,08	0,21*	0,09	0,09	0,24	0,11	0,09	0,22*	0,11	0,10
revenu total	0,20	0,08	0,08	0,20*	0,09	0,09	0,23	0,11	0,09	0,21*	0,11	0,10
revenu après impôt	0,18	0,08	0,08	0,19*	0,09	0,08	0,21	0,10	0,09	0,19*	0,10	0,09
revenu corrigé	0,18	0,08	0,08	0,19*	0,09	0,08	0,21	0,10	0,09	0,19*	0,10	0,09
40 to 44 years old												
gains	0,37	0,10	0,07	0,30*	0,10	0,09	0,41	0,13	0,09	0,35*	0,13	0,10
revenu du marché	0,33	0,10	0,07	0,28*	0,11	0,09	0,39	0,13	0,10	0,33*	0,13	0,10
revenu du marché + assurance-emploi	0,28	0,09	0,07	0,24*	0,10	0,09	0,32	0,11	0,09	0,29*	0,11	0,10
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,23	0,09	0,07	0,21*	0,10	0,09	0,25	0,11	0,09	0,23*	0,11	0,10
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,22	0,09	0,07	0,20*	0,10	0,09	0,24	0,11	0,09	0,22*	0,11	0,10
revenu total	0,21	0,08	0,07	0,19*	0,09	0,09	0,23	0,10	0,09	0,21*	0,11	0,10
revenu après impôt	0,19	0,08	0,06	0,18*	0,09	0,08	0,21	0,10	0,09	0,19*	0,10	0,10
45 to 49 years old												
gains	0,41	0,13	0,07	0,34*	0,12	0,08	0,41	0,14	0,10	0,38*	0,14	0,10
revenu du marché	0,32	0,11	0,07	0,30*	0,11	0,08	0,36	0,13	0,10	0,34*	0,13	0,10
revenu du marché + assurance-emploi	0,27	0,10	0,07	0,27*	0,10	0,08	0,30	0,11	0,09	0,29*	0,12	0,10
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale	0,23	0,10	0,07	0,22*	0,10	0,08	0,25	0,11	0,09	0,23*	0,12	0,10
revenu du marché + assurance-emploi + assistance sociale + crédit d'impôt	0,22	0,10	0,07	0,21*	0,10	0,08	0,24	0,11	0,09	0,22*	0,11	0,10
revenu total	0,20	0,10	0,07	0,20*	0,09	0,08	0,23	0,11	0,09	0,21*	0,11	0,10
revenu après impôt	0,22	0,09	0,07	0,19*	0,09	0,08	0,21	0,10	0,09	0,20*	0,11	0,10

* Indiquent que les différences entre le tertile inférieur et le tertile supérieur au cours de la période allant de 1999 à 2004 sont positives et significatives au niveau de 1 %.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales.

Tableau C Taille de l'échantillon

	Échantillon principal			Vaste échantillon		
	1984 à 1989	1994 à 1999	1999 à 2004	1984 à 1989	1994 à 1999	1999 à 2004
Familles biparentales						
25 à 29 (ans)	48 175	29 565	27 935	49 455	31 530	29 095
30 à 34	57 110	53 715	45 495	58 550	57 225	47 870
35 à 39	58 020	61 790	63 755	59 330	65 780	67 110
40 à 44	46 565	58 545	67 680	47 595	61 835	70 945
45 à 49	39 750	55 650	61 575	40 780	58 445	64 125
Pères seuls						
25 à 29 (ans)	100	35	60	115	50	75
30 à 34	150	135	160	170	180	210
35 à 39	265	280	370	290	350	450
40 à 44	220	295	440	250	355	525
45 à 49	170	215	360	185	265	440
Mères seules						
25 à 29 (ans)	965	975	1 470	1 490	1 600	2 225
30 à 34	1 480	1 950	2 635	1 920	2 890	3 570
35 à 39	1 700	2 780	4 040	2 125	3 680	5 185
40 à 44	1 145	2 360	3 455	1 480	3 005	4 305
45 à 49	640	1 335	2 010	865	1 725	2 560
Hommes seuls						
25 à 29 (ans)	3 420	2 680	2 255	3 800	3 090	2 490
30 à 34	3 265	3 980	3 170	3 675	4 480	3 505
35 à 39	2 445	3 920	4 420	2 705	4 380	4 830
40 à 44	1 720	3 285	4 275	1 920	3 690	4 710
45 à 49	1 465	2 690	3 540	1 660	3 040	3 945
Femmes seules						
25 à 29 (ans)	3 085	2 180	1 760	3 250	2 385	1 865
30 à 34	3 230	2 975	2 190	3 410	3 205	2 330
35 à 39	2 250	2 935	2 950	2 380	3 160	3 140
40 à 44	1 740	3 095	3 300	1 860	3 395	3 520
45 à 49	1 565	3 245	3 960	1 705	3 665	4 315

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales.

Bibliographie

- Bane, M.J. et D.T. Ellwood. 1986. « Slipping into and out of Poverty : The Dynamics of Spells ». *Journal of Human Resources*. 21, 1 : 1–23.
- Beach, C.M, R. Finnie et D. Gray. 2003. « Earnings Variability and Earnings Instability of Women and Men in Canada: How do the 1990s Compare to the 1980s? » *Canadian Public Policy*. 29, 1 : 41–64.
- Chung, L. 2004. « Travailleurs peu rémunérés : combien vivent dans des familles à faible revenu? » *L'emploi et le revenu en perspective*. 16, 4 : 23–32. N° 75-001-XPF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Gottschalk, P. et R. Moffitt. 1994. « The Growth of Earnings Instability in the US Labor Market ». *Brookings Papers on Economic Activity*. 2 : 217–272.
- Myles, J., F. Hou, G. Picot et K. Myers. 2006. *Pourquoi l'emploi et les gains ont-ils augmenté chez les mères seules durant les années 1980 et 1990? Études analytiques*. Document de recherche, N° 11F0019M au catalogue, n° 282. Ottawa : Statistique Canada.
- Morissette, R. et Y. Ostrovsky. 2005. « The Instability of Family Earnings and Family Income in Canada, 1986 to 1991 and 1996 to 2001 ». *Canadian Public Policy*. 31, 3 :273–302.